



GUIDE DE L'ARBITRE DE L'ÉCOLE DE VELO



INTRODUCTION

Ce document a été réalisé afin d'aider les formateurs des BF1 et des Comités Régionaux pour la formation des nouveaux arbitres des Ecoles de Vélo des disciplines : route, piste, cyclo cross, VTT, BMX.

Ce livret n'est pas un règlement mais comme son nom l'indique un guide pour la mise en œuvre du contrôle sportif des rencontres ou épreuves, départementales, régionales, ou Nationales.

Dans toutes leurs interventions les Formateurs devront toujours vérifier qu'elles s'effectuent dans le cadre réglementaire, en consultant le règlement FFC et les règlements particuliers des différents Challenges ou Trophées de France des jeunes cyclistes qui sont mis à disposition sur le site FFC : www.ffc.fr

Il est surtout un aide mémoire, une ressource, dans laquelle les Formateurs pourront aller chercher des éléments qu'ils pourront, simplifier, compléter, agréementer, pour les mettre à disposition des futurs Arbitres.

Ce Guide n'est qu'une deuxième version qui pourra être améliorée et complétée, après les nouvelles formations d'éducateurs BF1 et des Comités Régionaux qui auront lieu dans l'année 2008, ce document a été élaboré sur la base des différents documents transmis par le groupe de travail composé de :

Jacques Sabathier, Jacky Tarenne, Franck Filbien, Bernard Bouttin, Francine Renard, Christelle Reille pour la CNCA, Marie-Françoise Potereau, Ph.Chanteau, Emmanuel Brunet pour Direction technique et Roger Chevallier pour la Commission Jeunesse.

Jacques SABATHIER
Président de la CNCA



SOMMAIRE

Généralités communes

- La Formation et son contenu 4-5
- Organigramme des structures du cyclisme FFC 6
- Corps Arbitral : déontologie de la fonction arbitrale 7-9
- Connaître l'Ecole de vélo généralités 10
- Règlements FFC 10
- Cahier des charges et règlement particulier et règles administratives 11
- Installations et moyens techniques, engagement 12
- Organisation de contrôle sportif et répartition des tâches 12-13
- Epreuve d'adresse et d'agilité 13

ROUTE

- Courses sur route 15
- Situations de Course (schémas) 16
- Direction sportive 16
- Arrivée de la course, classements, résultats, décisions 17
- Epreuves contre la montre individuelle 17-18
- Déroulement du contre la montre 19

CYCLO-CROSS

- Règlement, parcours, installations, balisage et poste de matériel 20-21
- Le collège des arbitres, Déroulement du contrôle sportif 21-22

PISTE

- Généralités : définition, mensuration, matériel, règlement, schéma 23
- Le Collège arbitral 23
- Les épreuves : Vitesse individuelle et par équipes Keirin, Poursuite 24-25
- Individuelle et par équipe, Kilomètre, 500m départ arrêté,
- Course aux points, Américaine, Scratch, Elimination, demi-fond,
- les six jours, Omnium

VTT

- Connaissance du Cross Country et relais chronologie 26-29
- Trial, descente 29

BMX

- La piste BMX 30
- Le vélo et la tenue vestimentaire BMX 31
- L'arbitrage BMX 31-32

FICHES ARBITRE ECOLE DE VELO

- **Epreuves Adresse et Agilité** 33
- **Courses sur route** 34-35
- **Le Cyclo cross** 36
- **Epreuves sur piste** 37-39
- **Epreuves VTT** 40-41
- **Epreuves BMX** 42-43

CHRONOMETRAGE

- **Bases de calcul de temps** 44-45

ANNEXES

- Etat de résultats, 46-47
- Tableau de calcul des tours en cyclo-cross 48

LA FORMATION ET SON CONTENU

La formation

L'Objectif : Est de former les éducateurs (BF1) ou tout licencié FFC à partir de 14 ans désirant devenir « Arbitre d'Ecole de Vélo »

Conditions

La formation s'effectue :

- Soit dans le cadre de la formation d'éducateur BF1

Ou

- Soit dans le cadre de la formation du Corps Arbitral du Comité Régional
- La durée de la formation s'effectue suivant le programme du BF1 ou de celui du Corps Arbitral du Comité Régional
- Le titre « D'Arbitre d'Ecole de Vélo » est obtenu soit par l'examen du BF1 soit par une évaluation à la fin de la formation assurée par le Corps Arbitral du Comité Régional avec une validation pratique au sein d'un collège Arbitrant une rencontre d'Ecoles de vélo .

Le contenu doit :

- Se développer à partir du règlement FFC et des règlements particuliers des rencontres ou épreuves départementales, régionales, des Ecoles de Vélo.
- S'appuyer sur le guide de formation mis à disposition qui est un support de la mise en œuvre du contrôle sportif dans les rencontres ou épreuves départementales, régionales, des Ecoles de Vélo.
- Mettre en évidence tous les aspects : relationnel, humain et pédagogique propres aux jeunes pratiquants nécessaires à un arbitre participant au contrôle sportif dans les rencontres ou épreuves d'Ecoles de Vélo.
- des cas pratiques seront traités avec à l'appui de documents avec la mise en situation au sein d'un collège d'Arbitres sur des épreuves, avec un arbitre formateur pour conseil.

L'Examen ou l'évaluation

L'examen dans le cadre du BF1

L'écrit de la partie arbitrage s'effectue dans le cadre général de l'examen

Les sujets devront comporter des questions :

- sur la partie organisation générale du sport cycliste
- sur la partie technique, réglementaire (Route, piste, cyclo-cross, VTT, BMX)
- un petit cas pratique à traiter : sur le déroulement d'une épreuve ou rencontre des Ecoles de Vélo par exemple :
 - Vérifier la conformité d'un parcours ou piste devant recevoir une épreuve, tant du point de vue matériel que sécurité
 - comment s'organisent les opérations de départ et l'affectation des tâches en fonction du type d'épreuves
 - son jugement sur des faits de course.
 - des classements à effectuer (classements divers : individuel ou (et) par équipe, aux points, au temps, etc.)
- le barème sera établi dans le cadre général de l'examen du BF1
- un bilan de stage sera effectué, et le livret de suivi de la formation sera examiné pour validation définitive du BF1 par le jury d'examen

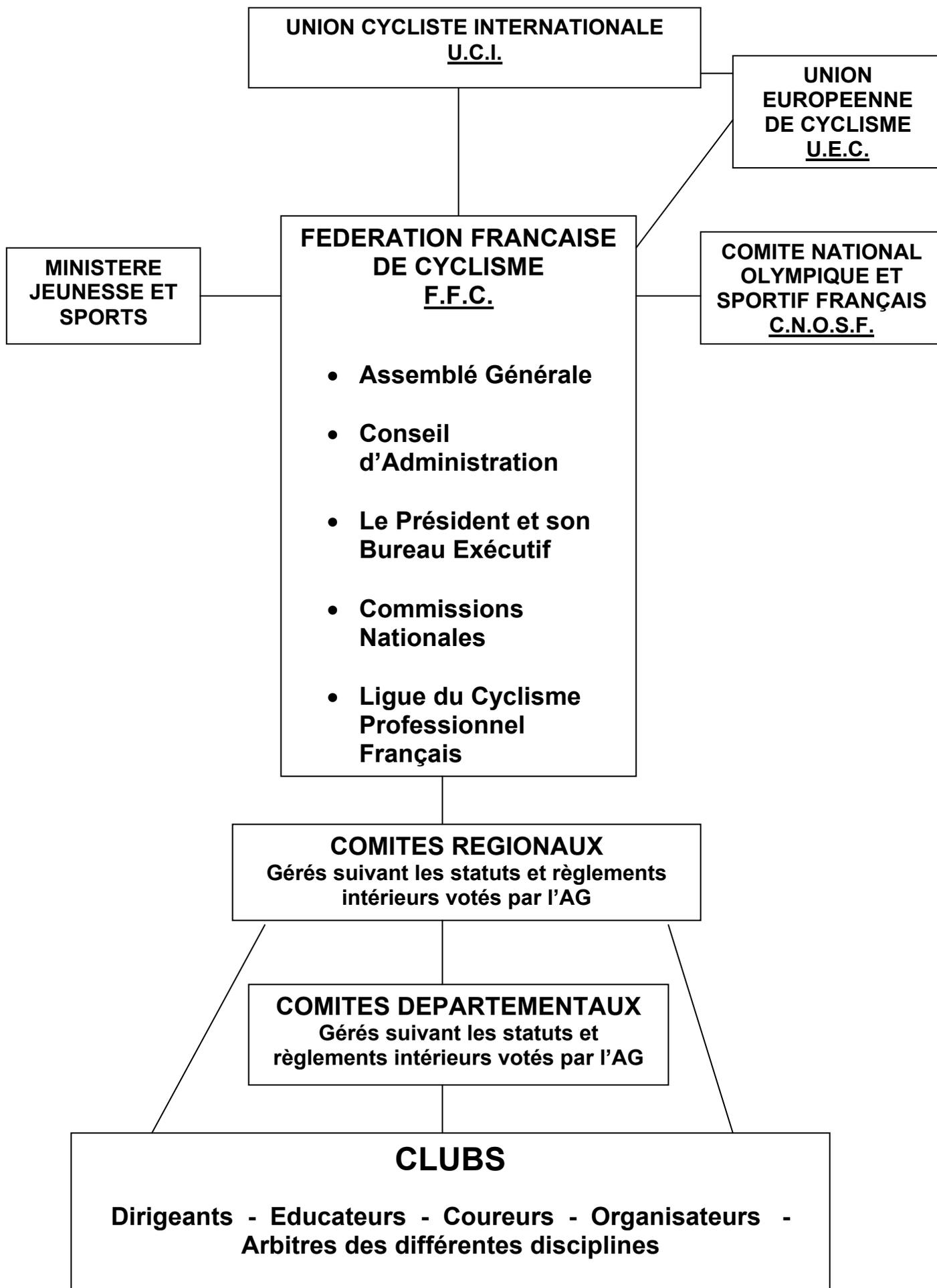
L'évaluation dans le cadre de la formation du Corps Arbitral du Comité Régional

- un questionnaire sera soumis au candidat sur les sujets du BF1 ci dessus
- puis le candidat effectuera son auto évaluation avec les réponses
- le bilan final de l'évaluation sera effectué avec le jury d'évaluation et le livret de suivi de formation, si besoin le candidat pourra recevoir un complément de formation et de mise en situation pour compléter les acquis nécessaires

NOTA :

- **l'objectif est la recherche de l'aptitude du candidat à répondre à des questions simples et concrètes pour la mise en œuvre pratique du contrôle sportif.**
- **Dans tous les cas les questions devront toujours vérifier l'aptitude du candidat dans les différents domaines traités au cours de la formation ou réalisées sur le terrain**
- **Dans tous les cas il est nécessaire que le futur Arbitre d'Ecole de vélo puisse acquérir son titre en fonction de son propre rythme d'acquisition des compétences, donc il est important de le mettre en confiance par une pratique régulière au sein d'un collège Arbitral compétent**

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME



LE CORPS ARBITRAL FFC

Les arbitres du cyclisme sont encore dénommés traditionnellement commissaires par l'UCI, mais le terme arbitre au sein de la FFC est maintenant utilisé, car mieux reconnu en général dans le sport.

Les arbitres sont classés par qualifications pour les disciplines :

Disciplines

- Route, piste, cyclocross
- VTT
- BMX

Qualifications

- Arbitre écoles de vélo (ex « C »)
- Arbitre régional (ex « B »)
- Arbitre national (ex « A »)
- Arbitre fédéral (ex « *national UCI* »)
- Arbitre international UCI

Spécialisation des Arbitres

Un arbitre doit pouvoir assurer certaines tâches spécialisées comme :

- Le starter qui donne les départs
- Le juge à l'arrivée qui établit l'ordre de passage et les classements à l'arrivée
- Le chronométreur qui effectue toutes les prises de temps et calculs nécessaires
- Des arbitres sont affectés à des postes divers pour assurer toutes les tâches nécessaires au contrôle sportif des différentes disciplines

Le collège des Arbitres et le Jury

Est composé de l'ensemble des arbitres désignés sur une épreuve, le Président du Collège des Arbitres appelé aussi Président du jury, assure la coordination et veille à la bonne réalisation du contrôle sportif. Le Président du Collège est le seul interlocuteur et responsable des Arbitres vis-à-vis de l'organisation et des différents intervenants de l'épreuve

Le jury au sein du Collège des Arbitres est l'instance (composé d'un certain nombre d'Arbitres) placé sous la responsabilité du Président du Jury qui prend les décisions sur les faits de course pendant le déroulement des épreuves ou après.

Nota : comme dans tous les domaines de l'encadrement sportif d'une épreuve il n'y a pas de « petite tâche » tous les Arbitres contribuent à des titres divers à la bonne réussite du déroulement d'une épreuve

Formation et Examen

De façon générale les arbitres reçoivent une formation (spécialisée si nécessaire) et doivent satisfaire à un examen en fonction du **règlement fédéral**, le Comité Régional délivre le titre pour les arbitres, d'écoles de vélo (1), régional et national, la FFC pour les Arbitres Fédéraux et L'UCI pour les Commissaires Internationaux

Les arbitres d'écoles de vélo (dès l'âge de 14 ans) officient dans les rencontres ou épreuves départementales ou régionales des Ecoles de vélo de toutes les disciplines.

Les arbitres régionaux et nationaux officient dans les épreuves, régionales et interrégionales.

Les arbitres Internationaux, Fédéraux et nationaux officient dans les épreuves, régionales interrégionales, Fédérales et Internationales des différents calendriers.

(1) le titre « d'arbitre Ecole de vélo » est automatiquement délivré avec la réussite à l'examen du BF1

Désignations des officiels

Suivant le calendrier ou est inscrite l'épreuve les désignations peuvent être faites par les Commissions du Corps Arbitral : Départementale, Régionale, Nationale ou Internationale.

La formation et le suivi des arbitres

Arbitrer ne s'improvise pas et exige de nombreuses qualités. Il s'agit de faire naître des vocations (possibilité de devenir arbitre stagiaire dès 14 ans) et de mettre en place des formations appropriées pour permettre le développement de ces compétences.

LA FONCTION ARBITRALE

Le rôle de l'arbitre

L'arbitre représente la FFC, il doit veiller au bon déroulement des épreuves, a pour rôle de faire respecter la réglementation sportive et d'assurer dans toutes les compétitions :

- le respect de la régularité des compétitions et de l'équité sportive, par l'ensemble des participants (coureurs, pilotes, directeurs sportifs, dirigeants, organisateurs etc.)
- un rôle pédagogique et éducatif très important, en particulier envers les jeunes pratiquants, en expliquant toujours le bien fondé des règles établies faites pour tous.
- d'établir et de valider les résultats.

Déontologie de l'Arbitre

Dans tous les cas l'Arbitre doit :

- Intégrité : respect de la neutralité et de l'équité
- Compétence :
 - connaissance du règlement et des rouages administratifs.
 - mise en place d'une structure de contrôle rigoureux et chronologique suivant le type de course.
- Sang froid : garder son calme, inspirer le respect et la fermeté en sauvegardant l'équité et l'image du cyclisme.
- Courtoisie : établir le dialogue pour s'informer, conseiller, prévenir et en dernier sanctionner en sensibilisant sur l'utilité commune de la réglementation.
- Port de la tenue officielle prévue par le règlement FFC

Ne jamais perdre de vue que l'intérêt majeur reste celui de faire pratiquer un sport.

Les difficultés de l'arbitrage.

Suivant les différentes disciplines elles sont directement liées :

- **Aux lieux** très variés des compétitions (route, terrains, sous bois, circuits, pistes diverses)
- **Au nombre** important de concurrents et de celui des Arbitres pour contrôler l'épreuve.
- **Au positionnement** de l'arbitre n'ayant pas toujours une vision de l'ensemble des participants (course scindée en plusieurs groupes, coureurs masqués par un virage) pour évaluer certaines fautes qui peuvent être sanctionnées injustement si l'origine n'est pas bien identifier avec par exemple : le coup de frein d'un concurrent pouvant faire chuter un adversaire alors qu'il ne faisait que réagir au comportement d'un adversaire etc.
- **A l'urgence** des prises de décision et d'action de l'arbitre :
 - dans la direction sportive dans certaines circonstances de course entraînant une intervention immédiate avec pour exemple : arrêt de l'épreuve et neutralisation en cas d'une chute importante ne permettant plus son déroulement normal (obstruction de la piste ou du circuit pour assistance médicale ou remise en état)
 - pour un fait de course grave pouvant entraîner l'exclusion de l'épreuve avec pour exemple : un comportement dangereux mettant en danger ses adversaires ou lui-même
- **À l'environnement** entraînant une « pression » ou stress dû :
 - de la part du public, mais aussi des coureurs, des entraîneurs et des dirigeants,
 - l'accroissement des intérêts en jeu (les passions s'exacerbent)

L'arbitre n'échappe pas à ces tensions, or, il ne peut y avoir de bon juge sans sérénité et les décisions ne doivent pas être influencées par les pressions extérieures.

- **Au comportement** de certains coureurs ou pilotes, qui peuvent essayer de jouer avec les règles et cherchent à exploiter les difficultés de l'arbitrage. La tâche de l'arbitre est d'autant plus complexe : que certaines règles sont faciles à faire appliquer car elles ne présentent aucune ambiguïté (le coureur respecte ou non le tracé d'un parcours), par contre, d'autres règles peuvent laisser une part à l'interprétation, il est donc nécessaire que l'arbitre prenne en compte différents éléments afin de porter un jugement de valeur avec pour exemple : le coureur a-t-il fait un écart pour gêner son adversaire ou essayait-il d'éviter une collision avec un autre concurrent ?
- **A l'animosité** envers l'arbitre tout le monde est d'accord pour souligner la difficulté de la tâche de l'arbitre et relever l'importance de la fonction. Pourtant, ils sont souvent critiqués et montrés du doigt.

Les raisons de cette animosité peuvent provenir :

- de la part des spectateurs (dirigeants, parents, supporters) vivent les épreuves de façon passionnelle, en oublient parfois les aspects réglementaires et contestent sans savoir mais seulement en fonction d'impressions et de sentiments.
- de la part des coureurs, quand ils gagnent cela est par leurs propres mérites mais perdent souvent par la faute des autres. Il est parfois plus aisé, en cas de défaite, d'accuser l'arbitre plutôt que de reconnaître ses erreurs.

- **Comportement de l'arbitre**

Un arbitre imprécis ou indécis devient vite incapable de se faire respecter et de faire respecter les règles du jeu. Cela peut se traduire par des prises de décision erronées, tardives ou par un laxisme important, et entraîner des contestations.

D'où la nécessité de bien former les nouveaux arbitres en associant le plus possible tous les aspects réglementaires avec leurs applications sur le terrain, il est bien évident que l'expérience et le travail en équipe avec une progression dans les responsabilités confiées permettent d'être plus confiant et maître de soi-même et de la situation.

Comment favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle ?

La sensibilisation des jeunes coureurs à l'arbitrage.

La meilleure façon de comprendre les autres est de se mettre à leur place.

Dans les clubs (au cours des entraînements, voire des compétitions), avec l'aide éventuelle d'un arbitre, les jeunes sont mis en situation d'arbitrage et découvrent ainsi la difficulté de la tâche. Ce principe a d'ailleurs déjà été mis en place par l'UNSS au cours des compétitions de VTT (« jeunes juges »).

Cette sensibilisation a pour but d'apprendre aux sportifs à respecter l'arbitre en étant confrontés à la réalité et à la difficulté de la fonction.

Un exemple d'application sur la sensibilisation des jeunes à l'arbitrage

Une idée, un projet pour les Comités Régionaux

Lors des compétitions régionales, il serait souhaitable de faire juger les épreuves s'adressant aux catégories Pupilles, Benjamins, Minimes et Cadets par de jeunes juges arbitres (sous le contrôle d'un Arbitre responsable adulte).

Ce dispositif a été essayé avec succès sur le TNJV ainsi que par le livret de suivi du Jeune Arbitre pour la route et la piste, cela peut facilement être mis en place à l'échelon régional.

N'oublions pas que la formation des arbitres, des cadres techniques et des coureurs fait partie des missions de nos comités régionaux.

Des outils d'aide à la décision de l'arbitre.

Des outils sont susceptibles d'aider les arbitres dans leur prise de décision (vidéo, chronométrage électronique, par exemple).

CONNAITRE L'ECOLE DE VELO GENERALITES

Remarques

Il est nécessaire au futur Arbitre de l'école de vélo de bien connaître les buts et objectifs des écoles de vélo ainsi que l'esprit dans lequel les enfants doivent évoluer, ceci pour que l'Arbitre privilégie plus l'esprit éducatif que réglementaire

Définition

L'école de vélo doit être une structure d'accueil ayant pour but de faire découvrir et aimer le sport et le vélo au travers de la diversité de ses activités ainsi qu'au travers de la vie associative.

L'école est composée de garçons et filles de 4 à 14 ans et animée par des enseignants fédéraux.

Tous les membres de l'école doivent être en possession d'une licence F. F.C de l'année en cours et sont donc membres à part entière du club auquel ils adhèrent.

Buts et objectifs

• **Formation Générale**

De nombreuses activités physiques et sportives doivent être abordées dans les écoles de vélo, la bicyclette, l'éducation physique, les jeux de ballon, les Jeux collectifs, le footing, la natation, la course d'orientation, etc...

Celles-ci doivent être des activités à part entière, dans le cadre de la préparation physique générale et de l'éveil de l'enfant

Elles ont pour but de donner un bagage sportif complet en aidant le Jeune à devenir un athlète et en lui permettant éventuellement de s'orienter vers une autre discipline.

• **Formation spécifique**

La formation spécifique doit toucher à tous les aspect physiques et techniques du vélo, sans limite de spécialités : route, piste, cyclo-cross, cyclotourisme, utilitaire, polo vélo, BMX, VTT, cycle balle, vélo trial, vélo artistique, etc.

La formation spécifique ne doit pas être limitée aux goûts de l'enseignant fédéral mais doit être la plus complète possible pour permettre aux Jeunes une connaissance, même sommaire, des différentes activités avec leurs aboutissements.

• **Aider l'enfant à s'épanouir**

Pour le Jeune, l'apprentissage de la vie se fait naturellement au sein de la microsociété que constitue le groupe où évolue l'enfant, en lui donnant des bases et des repères par rapport aux structures de la société des adultes:

- Notion de responsabilité.
- Notion de participation.
- Notion de respect des autres et des règles
- Notion d'honnêteté, de morale.
- Obtention d'un bon équilibre psychologique.

REGLEMENT FFC

Le règlement de l'UCI sert de base aux Fédérations Nationales pour établir leur propre règlement technique dans les diverses disciplines du cyclisme.

La réglementation administrative et technique est établie par le Conseil d'Administration sur proposition des différentes commissions et notamment celle de la CNCA et de la Direction Technique Nationale.

Le calendrier officiel de la France Cycliste des différentes disciplines, comporte également les règlements particuliers : Challenges nationaux, Coupes de France, et certaines épreuves officielles.

Chaque année une mise à jour est faite et rendue disponible dans les Comités Régionaux et adressée à tous les arbitres licenciés.

LE CAHIER DES CHARGES ET LE REGLEMENT PARTICULIER

Remarques

Tout organisateur d'une rencontre ou épreuve d'écoles de vélo quelque soit la discipline doit établir le cahier des charges et diffuser un règlement particulier qui peut être celui d'un Comité Départemental ou Régional ou tout simplement un règlement spécifique d'une épreuve d'une rencontre amicale décidée par le club

Le cahier des charges et le règlement particulier doit contenir :

- Le détail d'organisation (dossier d'invitation)
- La date, le titre, lieux et horaires de l'épreuve
- Le type d'épreuve : discipline, niveau (Régionale, Départementale, ou amicale)
- Le programme détaillé des épreuves
- L'homologation de la piste (disciplines :BMX et Piste)
- Les modalités de participation : catégories, équipe, engagement (date limite)
- Le règlement spécifique (conforme à celui de la FFC) de l'épreuve ou de l'ensemble de plusieurs épreuves avec : les modalités techniques détaillées (tracés ou parcours avec distance ou durée, obstacles, les divers classements individuels ou (et) par équipes (au temps ou (et) par points, les récompenses, etc.

Pour les coureurs : les développements permis en fonction des catégories, le port du casque rigide et des gants et autres protections suivant les disciplines, l'état du vélo (freins, pneus ou boyaux bien collés etc.)

REGLES ADMINISTRATIVES

Inscription des épreuves Départementales et Régionales.

- Elles doivent être inscrites au calendrier Régional (suivant les régions cette inscription doit passer par le Comité Départemental).

Officialisation

Pour que ces épreuves soient prises en considération par le Comité Régional, il faut lui faire parvenir les documents suivants au minimum un mois avant l'épreuve, quelques fois plus suivant les exigences des Comités Régionaux:

- Détail d'organisation qui comporte : Catégorie de la course et des coureurs, parcours, règlement particulier, modalités d'engagement, détails financiers (prix, droits, assurance) et éventuellement la désignation des arbitres faite par le comité départemental ou régional.
- Insertion au journal officiel régional.
- Le règlement financier de l'épreuve.

En retour le Comité Régional fait parvenir au club suivant les disciplines :

- Les feuillets d'attestation d'assurance
- L'imprimé des véhicules suiveurs (épreuves sur route)
- Les états de résultats et de primes (suivant le cas)

Voir les documents officiels FFC relatif à chaque discipline

Autorisation Préfectorale.

Pour que l'organisateur reçoive l'autorisation de la préfecture (1), il faut qu'il fasse parvenir au service préfectoral concerné au minimum 1 mois quelques fois plus suivant les Préfectures :

- La demande d'autorisation sur imprimé spécial fourni par le Comité Régional,
- Le règlement de l'épreuve avec tous les détails d'organisation (plans, cartes, itinéraires, horaires etc.)
- Liste des signaleurs

L'organisateur recevra l'autorisation de la Préfecture, après que le dossier ait reçu le feu vert des différentes administrations (Des Direction départementales : de la Jeunesse et des Sports, de l'équipement, de la Gendarmerie ou de la Police, etc.)

(1) la demande d'autorisation préfectorale n'est pas toujours obligatoire si l'épreuve n'utilise pas des routes, mais un stade ou terrain d'évolution ou sous bois, par contre il est nécessaire de prévenir par écrit : le propriétaire des lieux privés, la Mairie, la Direct Dépt de la Jeunesse et des Sports, la Gendarmerie ou la Police, etc.)

INSTALLATION ET MOYENS TECHNIQUES

Pour toute épreuve et en fonction de la discipline l'organisateur doit prévoir :

- Les différents locaux pour les formalités des officiels (administration, vidéo ou photo finish)
- L'aménagement des lieux d'accueil et espaces des participants(coueurs, pilotes)
- Le tracé, l'aménagement matériel, le fléchage, du circuit ou du parcours
- Les installations départ et d'arrivée
- Banderole départ, arrivée
- Barrières de protection pour le public
- Podium pour les officiels
- Espaces d'accueil des partenaires
- Podium protocolaire
- Sonorisation
- Local pour le contrôle antidopage

ENGAGEMENTS

- Le Club doit envoyer les engagements de ses coureurs au club organisateur ou suivant les régions au Comité Régional, 4 jours francs avant l'épreuve. Ces engagements doivent comporter le nom, prénom, n° de licence, catégorie, date et titre de la course, signature du Président et tampon du club, accompagné du montant des engagements (chèque ou timbre suivant les Comités).
- L'organisateur ou le Comité Régional enregistre les engagements suivant l'ordre d'arrivée.
- L'engagement sur place est autorisé moyennant un montant supplémentaire qui varie suivant les catégories en fonction du règlement FFC

AVANT L'ÉPREUVE

Nécessité de s'informer en temps utile du type d'épreuve, lieu et horaires de départ au moyen du journal officiel du Comité Régional dont dépend l'épreuve.

ORGANISATION DU CONTROLE SPORTIF ET REPARTITION DES TACHES

Les Opérations de départ seront faites en fonction de la discipline :

- Se rendre sur le lieu de la rencontre ou de la course 1 heure minimum avant le départ pour prendre contact avec les organisateurs et les autres arbitres.
- Répartir les tâches entre les commissaires
- Afficher toutes les indications nécessaires à l'information et aux modalités concernant la rencontre ou la course :
 - Heure de départ
 - Liste des engagés
 - Pour le port du dossard ou n° d'identification, et (ou) de plaque de vélo
 - Parcours
 - Dépannage
 - Différents classements
 - Contrôle du matériel et des développements

- Vérifier et s'assurer avec l'organisateur de la mise à disposition des installations et locaux vu précédemment

Contrôle des licences et remise des dossards ou plaques de vélo

- Suivant le nombre, organiser 1 ou 2 postes de remise des dossards ou plaques
- Exiger la licence pour contrôler l'identité, le N°, la catégorie (la licence doit être signée)
- Faire signer la feuille de départ (émargement) par le coureur lui-même ou le responsable de club ou du Comité Dépt ou Rég

Cas particuliers

Coureur sans licence :

- début de saison, licence en cours, exiger la présentation du feuillet vert d'enregistrement tamponné du Comité Régional
- Dans le cas de licence oubliée, à défaut de preuve refus d'inscription.
- Coureur non inscrit sur la feuille de départ et affirmant avoir envoyé normalement son engagement, faire effectuer au coureur une déclaration par écrit en lui indiquant les sanctions qu'il encourt en cas de fausse déclaration.
- Coureur non inscrit, engagement sur place (voir chapitre des engagements en fonction de chaque discipline).

Nota : Il est interdit de conserver les licences des coureurs, mais il est possible et même recommandé de consigner 1 ou 2 € de façon que l'organisateur récupère tous ses dossards et plaques. Le fait que le coureur donne une consigne ne l'oblige nullement à rendre son dossard ou sa plaque.

Vérifier avec l'organisateur en reconnaissance si besoin pour s'assurer de la mise en place du dispositif de sécurité (signaleurs, service d'ordre, assistance médicale)

EPREUVE D'ADRESSE OU D'AGILITE

Remarques

Cette épreuve qui fait partie des activités habituelles des écoles de vélo fait l'objet de compétition dans les rencontres d'école de vélo et permet de tester l'agilité et l'adresse des jeunes cyclistes, les arbitres doivent donc être habitués à contrôler ce type d'épreuve qui se court en effectuant le parcours proposé au temps ou au points

Le règlement particulier définira le type de parcours proposé qui peut comprendre des passages à négocier pour vérifier l'aptitude des participants à :

- Rouler droit : passage dans un « entonnoir ou étroit, planche à bascule etc.
- Slalomer : slaloms : simple, double, irrégulier, composé (quilles et piqués), chicanes diverses etc.
- Virer : simple et double huit, passage directionnel, huit de trèfle, etc.
- Ramasser un objet : prise et pose d'un bidon, prise et pose d'objets divers
- Sauter : d'élastique, de liteau, de type trottoir etc.
- Passer sous un obstacle : sous un barre ou élastique, etc.
- Freiner : contrôle de freinage sur des obstacles
- Effectuer des surplaces : slalom décalé
- Monter et descendre sur le vélo : départ et descente en voltige etc.
- Porter le vélo : soulevé de vélo et portage sur l'épaule
- Démonter et remonter une roue du vélo (avant et arrière)
- Monter et démonter un pneu ou un boyau sur une roue
- Sprinter : sprint navette, etc.

Nota : des schémas qui concrétiseront très bien les différents parcours sont à disposition sur le site www.ffc.fr ► Espace Jeunes ► Règlements ► Jeux Cyclistes

Le règlement définira les modalités prises en compte : pour établir le classement au temps ou au points ainsi que les fautes et la nature des pénalités

Contrôle sportif de l'épreuve

Sous la responsabilité du Président du collège et avec l'organisateur les arbitres effectueront :

- la reconnaissance du ou des parcours
- l'examen du règlement particulier pour bien harmoniser les méthodes à appliquer
- répartiront les tâches et les postes du contrôle sportif :
 - un arbitre secrétaire avec un assistant qui établira : la liste définitive des partants, les ordres de départs sur les différents parcours en fonction des catégories, les résultats partiels (collectés pour chaque parcours), les classements définitifs individuels et par équipes
- des arbitres pour contrôler et donner les départs
- des arbitres contrôlant le parcours de chaque participant en pointant les fautes(1)
- des arbitres chronomètres pour les prises de temps(1)
- le président du collège coordonnera l'ensemble du fonctionnement des arbitres et sera l'interlocuteur pour répondre à tous les problèmes liés à l'arbitrage en étroite liaison avec le responsable et les différents membres de l'organisation. Il veillera au respect du programme horaire

(1) des fiches de relevés sont disponibles et imprimables en fin de programme des Jeux Cyclistes cité ci dessus

COURSES SUR ROUTE

Remarques :

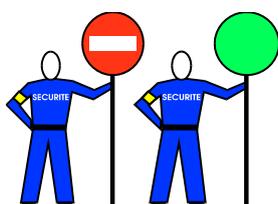
Toutes les opérations communes à toutes les disciplines décrites ci-dessus font partis des préalables nécessaires à l'organisation et au contrôle sportif de ces courses

Cette partie concernera le contrôle sportif d'une course en petit circuit (1 à 3 km) qui peut être une course :

- **de régularité d'école de vélo** dont le règlement particulier fixera les modalités : de distance en fonction des catégories. Le principe étant un parcours peu accidenté, avec une première partie de la course où la vitesse est contrôlée (en fonction de la catégorie) par un éducateur Fédéral et la deuxième partie à vitesse libre sur une distance définie
- **de mini sprints** dont le règlement particulier fixera les modalités : nombre de sprints avec leurs règles spécifiques. Le principe étant que les sprints se déroulent sur un circuit fermé à toute circulation. Les coureurs partent pour environ 1km derrière un ou plusieurs éducateur (s) Fédéral (aux) qui règlent l'allure et libèrent les coureurs à environ 150m (ligne tracée) de la ligne d'arrivée.
- **De compétition à partir de 7 ans pour : Poussins, Pupilles, Benjamins, Minimes ou de Cadets** le règlement FFC fixe toutes les modalités réglementaires : distance, développement autorisé, etc.

Dispositif d'organisation et du contrôle Sportif d'une compétition (catégorie ci-dessus)

Sécurité



Pour la protection des coureurs et du public, l'organisateur doit également prévoir :

- Des signaleurs à poste fixe suivant les carrefours et passages dangereux
- motos sécurité suivant nécessité de l'épreuve

Véhicules :

Le nombre et la présence de véhicules ci-dessous seront adaptés en fonction des nécessités de l'épreuve :

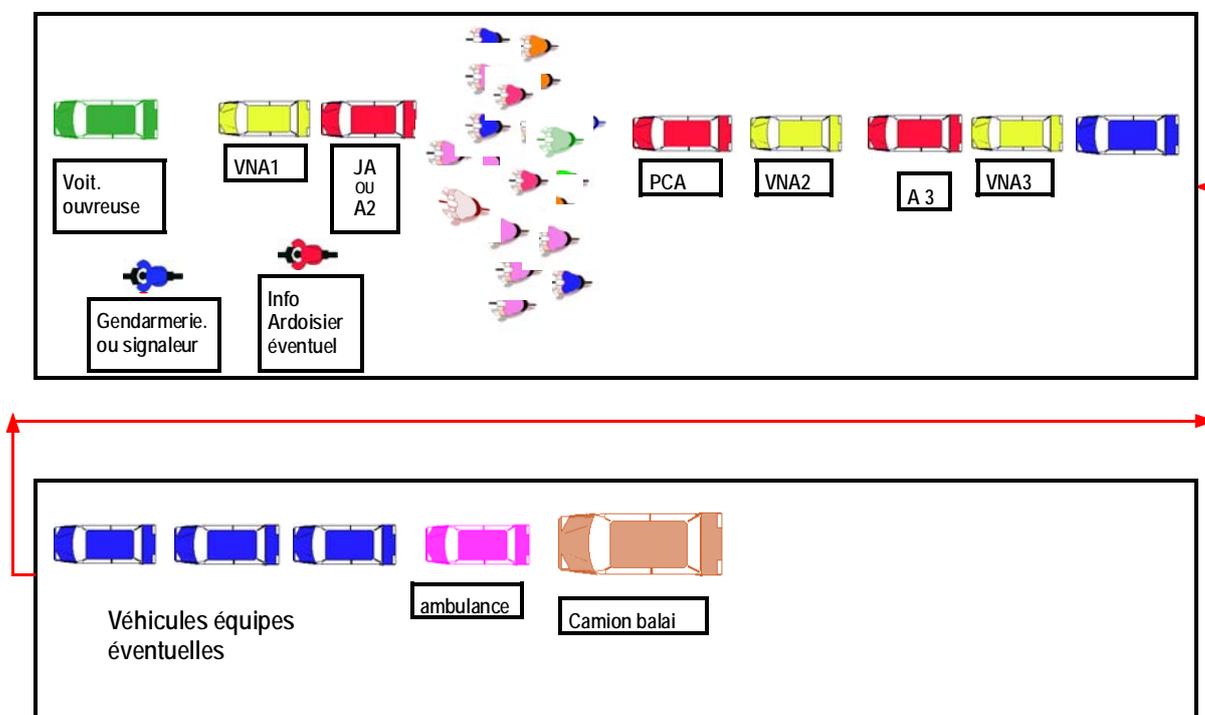
- Dans toutes les épreuves voiture ouverture course avec panneau « attention course cycliste »,
- Une voiture pour un arbitre contrôlant l'avant (les échappés)
- Une voiture avec un arbitre derrière le peloton.
- La voiture du médecin (facultative suivant longueur du circuit) suivant la cas il se positionne derrière le Président du collège.
- **L'ambulance** : (suivant la longueur du circuit) se positionne derrière la voiture du Président du Jury ou derrière les derniers coureurs avec le véhicule balais ou reste à poste fixe près de la ligne d'arrivée.
- **Le véhicule balai** : (suivant la longueur du circuit) Cette voiture doit suivre impérativement le dernier coureur

Nota : Tous les chauffeurs des véhicules à l'échelon course doivent être licenciés. En aucun cas les arbitres ne peuvent conduire un véhicule dans l'exercice de leur fonction.

Liaison radio pour tous ces véhicules pour de multiples raisons : Direction sportive, sécurité, assistance médicale, informations à la ligne d'Arrivée.

Schéma échelon course

Ce schéma comporte un maximum de véhicules qui peut être l'exemple d'une épreuve cadets en ligne courue en équipe. Dans les autres cas Il sera nécessaire d'adapter le nombre des véhicules suivant les besoins spécifiques de la compétition



LA DIRECTION SPORTIVE

L'émargement : Les coureurs doivent signer la feuille d'émargement.

L'appel et le contrôle des coureurs :

- Les officiels mettront tout en œuvre pour faire respecter l'heure de départ annoncé (respect des coureurs, impératifs de l'autorisation préfectorale).
- Avant l'appel le regroupement des coureurs s'effectuera dans une zone d'attente placée 50 à 80 mètres avant la ligne de départ pour ensuite prévoir le contrôle des développements (pour les rencontres des Ecoles de vélo ou course de minimés ou cadets).
- L'appel des coureurs (dans l'ordre des dossards ou du programme), s'effectuera sous le contrôle des arbitres qui vérifieront les vélos le port du casque et le positionnement des dossards.
- Les coureurs resteront sous le contrôle des arbitres et de l'organisateur, le temps que les véhicules avant et arrière se positionnent suivant le schéma type ci-dessous. Il leur sera rappelé les consignes de sécurité :
 - respect du code de la route et l'obligation de n'utiliser que la moitié droite de la route (sauf circuit fermé à la circulation).
 - faciliter le passage des motos de sécurité et des voitures d'assistance médicale si le cas se présente
 - prendre les îlots directionnels et giratoires par la droite etc.(sauf autorisation)

Le départ :

Suivant le cas, il pourra être après vérification des conditions sécurité:

- Direct (d'où l'obligation de bien régler le départ des véhicules à l'avant)

ou

- Fictif ; un tour de circuit de reconnaissance sera neutralisé sous la conduite de l'organisateur et d'un arbitre, avec drapeau rouge, puis après un arrêt sur la ligne le **départ réel** sera donné.

Déroulement du contrôle sportif

L'arbitre avant :

Il contrôle la tête de course. Il est responsable du positionnement des véhicules (éventuels) à l'avant. En cas d'échappée si l'écart est suffisant (minimum 35"), il se laisse glisser derrière les échappés et note la composition de celle-ci.

Le Président du collège des arbitres :

- Le Président du collège se trouve derrière le peloton et en fonction des circonstances de course : coureurs lâchés, crevaisons, chutes etc., Il note tous les faits de course et les transmet par écrit aux arbitres sur podium de la ligne d'arrivée
 - Un arbitre situé sur le podium de l'arrivée, surveille le changement de roues, en se référant à la réglementation appropriée (1), relève tous les faits de course (abandons, crevaisons, chutes, incidents mécaniques, doublés, note les n° de coureurs échappés ou en contre attaque, vérifie le compte- tour). Surveille l'annonce éventuelle de classements intermédiaires annoncer par l'animateur qui doit se conformer aux indications des Arbitres
 - Le juge à l'arrivée reste sur le podium et juge les sprints intermédiaires et ceux de l'arrivée
 - L'arbitre adjoint dans le balais (ou le chauffeurs) se trouvant relève les coureurs qui abandonnent et leur retire si possible leur dossards
- (1) **Le changement de roues peut être autorisé. Ce changement devra s'effectuer conformément à la réglementation en vigueur dans chaque Comité. Néanmoins l'arbitre devra s'assurer de son contrôle. Si cette mise en place ne donne pas l'assurance du respect de la réglementation, l'arbitre doit interdire le changement de roues.**

Arrivée de la course :

L'arrivée est jugée sur la ligne, mais avant cela, les Arbitres dans leur ensemble doivent s'assurer d'être en possession d'un maximum d'information sur la situation de TOUS les coureurs :

- Coureurs non partants
- Coureurs « en plus » de la liste des engagés
- Coureurs abandon
- Composition des groupes (échappés, contre attaque, coureurs lâchés, coureurs doublés)
- Voir pour cela la méthode des grilles de pointage et de suivi

A l'arrivée :

- Sur le podium d'arrivée le juge à l'arrivée doit s'organiser pour préparer la prise de l'arrivée, mais il a la possibilité de se faire aider par un (des) Arbitre(s) en le plaçant par exemple dans la zone de ralentissement des coureurs, après la ligne, équipé d'un magnétophone. Cela permet d'avoir la composition du groupe, même si l'ordre de passage sur la ligne n'est pas respecté.
- Il fait l'appel de tous les coureurs possibles, notamment en groupe, et continue jusqu'à l'arrivée du dernier coureur et enregistre les temps.
- Il communique rapidement le classement des cinq (dix) premiers pour le protocole, ainsi que les classements annexes et d'équipes.
- Si des moyens vidéo sont mis à sa disposition, il vérifie l'ordre d'arrivée.

- Il est du devoir des autres arbitres de lui fournir la composition des différents groupes.

Nota : Le juge à l'arrivée est le seul responsable de l'ordre d'arrivée. Si la vidéo ou la photo-finish est présente, il doit lui-même s'assurer du visionnage du film ou de la vidéo.

Les décisions des arbitres, pendant le déroulement de l'épreuve, comme sur la ligne d'arrivée doivent être prises **discrètement** et dans le plus grand calme. En cas de discussion sur une décision, ne jamais le faire au vu du public, se serait donner une mauvaise image qui discréditerait le corps arbitral.

CLASSEMENTS, RESULTATS, DECISIONS

- Nécessité de se rendre rapidement avec les trois arbitres dans le local prévu par l'organisateur pour établir les états de résultats.
- **Afficher** le plus rapidement possible le classement pour information.
- **Dans le cas de sanctions**, l'arbitre doit informer rapidement les personnes concernées (coureur, dirigeant) de la teneur et du motif des sanctions ; il peut prendre en considération les réclamations verbales (par écrit elles ne sont plus acceptées), des coureurs ou des dirigeants, elles seront examinées immédiatement par le jury, puis le Président indiquera si la réclamation est prise en compte ou pas pour la décision finale du jury qui sera dans tous les cas annoncée à toutes les parties prenantes
- **Les sanctions** (avertissement, amende, rétrogradation, déclassement, mise hors course, pénalités en temps) seront consignées au dos de l'état de résultat.
- Remplir l'imprimé état de résultat (lisiblement en lettre majuscule, sans abréviation pour le nom des clubs) fourni par le Comité Régional. L'ensemble des résultats, prix spéciaux, nombre de partants, décisions, sanctions, contrôle antidopage éventuel, doit bien être consignés.
- **L'état de primes** (si il y a lieu) doit être rempli et signé par les trois commissaires. Vérifier que le nom du coureur, sa signature, le montant de la prime figure sur cet état.
- L'ensemble des imprimés suivants doit être expédié le plus rapidement possible au Comité Régional par l'arbitre faisant office de Président du Jury :
 - liste des engagés,
 - feuilles d'émargement,
 - états de résultats,
 - états des primes,
 - liste des véhicules suiveurs,
 - bulletins d'engagement (suivant Comité Régional)

Classements par équipes

Le classement par équipes peut s'effectuer :

Au temps :

- Par addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité les équipes sont départagées par l'addition des places de leurs trois premiers coureurs, en cas de nouvelle égalité les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur.

Aux points :

- Par l'addition des places obtenues par les trois premiers coureurs classés de chaque équipe, la première équipe étant celle qui totalise le plus petit nombre de point, la deuxième le nombre de points immédiatement supérieurs etc. Dans le cas d'égalité c'est l'équipe dont le premier coureur sera le mieux classé qui départagera.

Nota : Pour les calculs : temps, écarts, moyenne voir fiches annexes

EPREUVES CONTRE LA MONTRE INDIVIDUELLE

Remarques

Cette épreuve est définie à titre facultatif car elle ne s'organise que très rarement chez les jeunes coureurs, mais néanmoins elle peut servir d'exemple pour l'organisation pour des épreuves de petit test chronométré chez les cadets

La démarche du Collège des arbitres est la même que pour les épreuves en circuit, dans sa préparation et son organisation des opérations de départ ; par contre l'organisation du contrôle sportif et de la répartition des tâches est évidemment spécifique.

Organisation

Comme pour les épreuves en circuit, l'organisateur doit prévoir toute la logistique qui peut varier suivant le parcours.

L'aire de départ (avec podium éventuel) doit être aménagée avec barrièrage pour :

- la protection du (des) coureur(s) au départ avec le(s) teneur(s)
- l'emplacement du chronométreur et de l'arbitre contrôlant les départs
- la zone de contrôle des développements
- le stationnement d'un véhicule sonorisé pour l'appel des coureurs
- l'organisateur doit prévoir éventuellement des véhicules suiveurs disponibles pour les coureurs.

Contrôle sportif

- L'arbitre Président du collège répartit les tâches entre chaque membre du collège et rappelle les règles du CLM, à savoir :
 - Chaque coureur suivi par un véhicule suivant le cas doit rester derrière, avec interdiction de se porter la hauteur sous peine de sanction
- Les chronométreurs préparent leurs fiches suivant l'ordre de départ établi par l'organisateur (cet ordre ne peut en aucun cas être modifié, une fois diffusé) et synchronisent leur chronomètres.

Déroulement du contre la montre

Au départ :

- Un teneur obligatoirement toujours le même pour tous les coureurs.
- Un chronométreur qui décompte le temps et donne l'ordre de départ.
- un arbitre au départ qui s'assure d'avoir deux coureurs en attente et qui vérifie l'ordre de départ ainsi que les bicyclettes.
- **ATTENTION : lorsqu'un coureur est non partant, laisser le « trou », ne pas avancer les départs suivants**
- Un dirigeant qui régule les départs des véhicules suiveurs éventuels, en leur rappelant les règles de circulation (feux de croisement, rester 10 m derrière le coureur, priorité aux véhicules des coureurs qui en rejoignent un autre, aucune personne hors gabarit, etc.)

Sur le parcours

- Les arbitres disponibles (titulaires ou adjoints) peuvent se positionner à un endroit du parcours qui permette d'avoir une bonne visibilité.
- A l'arrivée le chronométreur enregistre les temps d'arrivée, puis calcule sur une fiche le temps réalisé ; il classe les fiches dans l'ordre à partir du meilleur temps (donné en heure, minutes, secondes, centièmes).

Après l'arrivée

- **Le reste des opérations sera identique à celle des courses en circuit**

LE CYCLO-CROSS

Règlement FFC :

Le règlement FFC définit les règles au chapitre IX pour les écoles de Vélo et chapitre V pour les autres catégories.

Le calendrier Cyclo-cross fait l'objet, comme les autres épreuves, d'un calendrier spécifique (cal. Régional, FFC).

Pour les épreuves des école de vélo le règlement particulier défini les modalités : de parcours, durée, obstacles, dépannage ect.

Le principe étant de privilégier l'adresse et la technicité avec une succession de zones d'effort et de zones de récupération.

Le classement individuel peut être établi au temps ou à l'arrivée finale dans l'ordre du passage sur la ligne

Organisation et contrôle sportif d'un cyclo-cross cadets

Catégorie de coureurs:

La particularité est que, à l'ouverture de la saison de cyclo-cross les jeunes coureurs, Ecole de Vélo pour à partir de 9 ans pour les Pupilles, Benjamins, Minimes et cadets prennent la catégorie à laquelle ils appartiendront au 1er janvier de l'année suivante.

La distance parcourue est fonction d'un nombre de tours juste, correspondant à une durée définie par catégorie de coureurs :

- Ecole de vélo suivant règlement FFC ou particulier : Pupilles : 7', Benjamins : 10', Minimes : 15', Cadets 30'

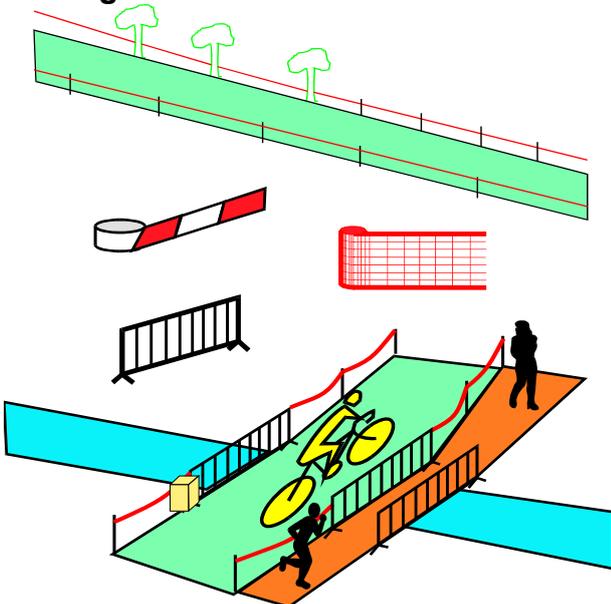
Le parcours

Doit respecter les dispositions techniques prévues par le règlement :

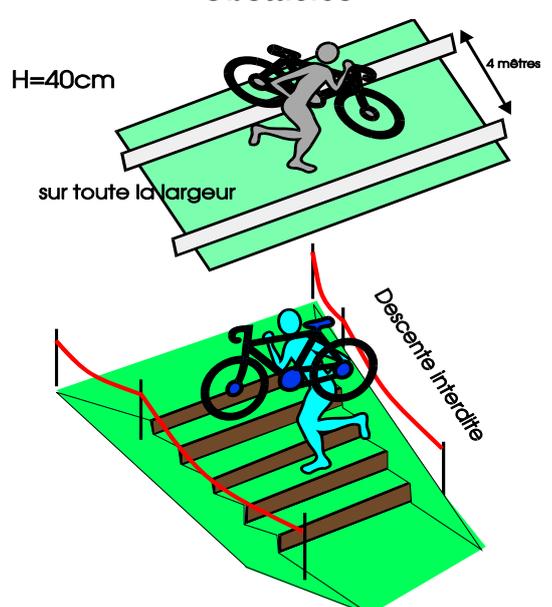
- Comporter en alternance des tronçons de route, des prairies, des chemins en sous-bois,... avec une proportion de partie cyclable et pédestre.
- Des **obstacles** sont placés pour obliger à descendre de vélo (1).
- Les **escaliers** peuvent être utilisés en montée, pas en descente.
- Les **montées importantes** doivent être munies de points d'appui en bois.
- Les **descentes** doivent pouvoir être négociées en vélo.
- **La largeur minimum** est de trois mètres, délimité par du barrièrage ou de la rubalise.
- Les passages ou **obstacles dangereux (1)** doivent être protégés efficacement.

(1) pour les Pupilles, Benjamins et Minimes le franchissement d'obstacles doit pouvoir s'effectuer à vélo ou par soulevé du vélo (portage interdit)

Balisages et délimitations



Obstacles



A la fin du 2^{ème} tour :

- calculer le temps moyen mis pour les 2 premiers tours de façon à afficher immédiatement au passage de l'homme de tête le nombre de tours restants à parcourir à l'issue de ce 2^{ème} tour

Exemple :

Cyclo-cross cadets – Temps 30' :

- Partie avant l'entrée du circuit, temps mis : 18 secondes
- à la fin du 1^{er} tour Temps: 4' 28"
- à la fin du 2^{ème} tour : Temps 8' 42"

$$\begin{array}{r} 8' 42'' \\ - \quad 18'' \\ \hline \end{array}$$

- Temps pour effectuer deux tours : 8' 24"
- Temps moyen pour un tour : 8' 24" : 2 = 4' 12"

$$\text{Soit } 4' 12'' \text{ au tour } \times 7 \text{ tours} = 29' 24''$$

$$\begin{array}{r} + \quad 18'' \text{ (entrée)} \\ \hline 29' 42'' \end{array}$$

Nota : afin d'être très rapide, avec le minimum d'erreur, consulter en annexe le tableau de correspondance (Nombre de tours au temps)

- Le Juge à l'arrivée pointe tous les passages des coureurs à l'aide d'une grille spéciale,
- un autre arbitre pointe également les coureurs au sommet d'une difficulté, tour par tour.
- Un arbitre titulaire doit surveiller les postes de matériel et le changement de vélos.

Les coureurs ne peuvent pas revenir en sens inverse de la course pour aller au poste de matériel, et ne doivent pas être dépannés ailleurs que sur ce(s) postes). De plus, le changement de matériel entre coureurs est strictement interdit.

Les vélos de V.T.T. sont admis dans les épreuves régionales

APRES L'ARRIVEE

Le reste des opérations sera identique à celle des courses sur route

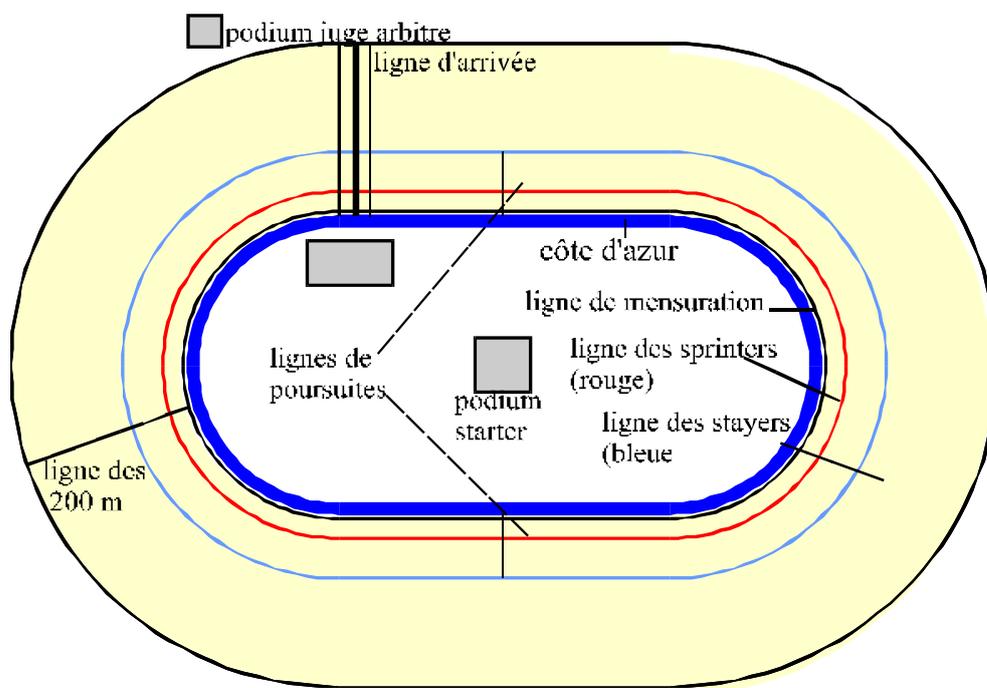
LA PISTE

Généralités

Les vélodromes sont définis par leur longueur qui est le plus souvent un sous multiple du Km afin de faciliter le contrôle des épreuves : 166,66m INSEP ; 250m Bordeaux Hyères ; 333,33 Angoulême Lyon etc.

Les lignes mises en évidence dans le schéma ci-dessous, permettent de délimiter la piste pour les différentes épreuves.

PISTE DE 250 M



Matériel nécessaire pour une réunion sur piste :

- Compte-tour et cloche (deux pour les poursuites)
- Bourrelets ou boudins (positionnés tous les 5 m dans les virages)
- 1 pistolet ou sifflet (suivant type d'épreuve)
- 1 jeu de fanions (vert et rouge)
- rails ou aire de contrôle des développements

Nota : Prévoir un poste d'assistance médicale

Règlement

De façon générale se reporter au titre III du règlement FFC, suivant le type de réunions, le programme et le règlement particulier sont définis par l'organisateur.

Nota : pour rappel les coureurs cadets peuvent participer à des épreuves : de vitesse, de poursuite individuelle, de scratch, de course aux points, de madison (Américaine)

Pour les écoles de vélo le règlement particulier en fixera les modalités : le principe étant d'organiser des épreuves : de vitesse au temps ou par match, épreuve de course au points ou scratch

LE COLLEGE ARBITRAL

Le nombre d'arbitre sera fonction de l'importance de l'épreuve.

Ci-dessous les différentes fonctions des arbitres :

- Président du Jury, arbitre et assure la coordination du collège
- Le secrétaire est un arbitre qui établit et effectue le suivi des différentes phases de la réunion.

- Le starter donne le départ de toutes les épreuves et rappelle aux coureurs les règles de l'épreuve.
- Le juge à l'arrivée, juge toutes les arrivées des épreuves et classements divers.
- Le chronométrateur assure toutes les prises de temps pour le bon déroulement des épreuves.
- Un arbitre adjoint expérimenté pour tenir le compte tour et la sonner la cloche un tour avant chaque arrivée ou classement.
- D'autres arbitres peuvent compléter le collège dans le cas des Championnats Régionaux.

Nota : Afin de devenir compétent dans le domaine de la piste, il est nécessaire que les arbitres soient : formés sur la base du « Guide Pratique de l'arbitre dans les épreuves sur piste » et participent le plus souvent possible à l'arbitrage sur piste.

EPREUVES

Vitesse individuelle :

200 m lancés :

- Des qualifications sont organisées sur 200 m contre la montre, départ lancé.
- Les temps enregistrés permettront d'établir la composition des différentes séries.

Tournoi de vitesse :

- les matches de vitesse opposent 2 ou 3 coureurs sur une distance déterminée par la longueur de la piste (2 ou 3 tours : environ 750 mètres).
- La formule retenue sera le plus souvent de la manière suivante : séries, repêchages, ¼ de finale, ½ finale et finale, et manches de classement.
- Voir tableau de composition des séries du règlement fédéral et du guide piste.
- Des règles très précises définissent le déroulement des sprints qu'on retrouve dans les autres sprints jugés sur la piste (course au point, américaine, ect...)

Vitesse par équipes :

- Les épreuves sont disputées par équipes composées chacune de 3 coureurs.
- Deux équipes sont face à face au milieu de chaque ligne droite, les coureurs sont tenus de front à partir du couloir des sprinters (le 1^{er} par un arbitre) et chaque coureur doit obligatoirement mener un tour.
- La formule se court avec qualifications au temps, puis des phases finales qui sont fonction du type d'épreuve, qui se courent au match gagné.

Keirin :

- Cette épreuve est originaire du Japon, 6 à 8 coureurs s'affrontent dans un sprint, après avoir accompli un certain nombre de tours (au plus proche de 2000 m) derrière un entraîneur à vélomoteur qui accélère progressivement de 30 à 50 km/h puis quitte la piste 600 à 700 m avant l'arrivée.
- Les règles sont celles de la vitesse : qualifications, repêchages, phases finales.

Poursuite individuelle :

- La distance est fonction de la catégorie des coureurs (2 à 4 Km)
- Deux coureurs sont opposés avec départ aux lignes de poursuite.
- La formule retenue sera le plus souvent qualifications au temps, phases finales.
- Les prises de temps s'effectuent à chacun des demi tours.

Poursuite par équipe :

- Deux équipes de 4 coureurs s'affrontent sur une distance de 4 Km avec départ aux lignes de poursuite.
- Les coureurs sont tenus de front, à partir du couloir des sprinters (le 1^{er} par un arbitre).
- La formule retenue sera le plus souvent qualifications au temps, phases finales.
- Les prises de temps s'effectuent à chacun des demi tours. L'enregistrement du temps de l'équipe se fait sur la roue avant du 3^{ème} coureur de chaque équipe.

Kilomètre, 500m départ arrêté :

- Ce sont des épreuves contre la montre chronométrée, départ arrêté, en cas d'égalité de temps, les coureurs sont classés ex-aequo

- Les concurrents sont tenus par un arbitre.

Course aux points :

- C'est une épreuve qui se dispute individuellement avec un nombre de 30 à 36 coureurs qui est fonction de la longueur de la piste, et sur une distance de 10 à 40 Km suivant les catégories.
- Le classement s'établit aux points gagnés accumulés par les coureurs lors des sprints (tous les 5 à 10 tours suivant la longueur de la piste) et des tours gagnés (20pts).
- Le départ est donné lancé, après un tour de regroupement neutralisé.
- Un tour avant chaque sprint la cloche devra être sonnée uniquement sur les coureurs en situation de marquer des points.

Américaine :

- La course à l'américaine est une course se disputant par équipe de 2 coureurs qui se relayent.
- Le classement s'établit à la distance (tours gagnés ou perdus) et aux points gagnés par les coureurs au cours des différents sprints.
- Le départ est donné arrêté à un coureur de chaque équipe qui effectue le premier relais.
- L'épreuve se déroule en général sur une distance ou un temps donnée.

Scratch :

- Course individuelle disputée sur une distance réglementaire suivant la catégorie des concurrents.
- Le départ est donné lancé, après un tour de regroupement neutralisé.
- Le classement s'effectue lors du sprint final, les coureurs sont classés en fonction des tours gagnés ou perdus et de l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.

Elimination :

- Course individuelle dans laquelle le dernier coureur de chaque sprint intermédiaire est éliminé selon la position de la roue arrière sur la ligne d'arrivée.
- Lors du sprint final (2 coureurs), le classement s'effectuera sur la roue avant au passage de la ligne d'arrivée.

Le demi-fond :

- Course spectaculaire disputée par des coureurs derrière moto sur une distance de 50 km ou sur une heure de course.
- Cette épreuve est de moins en moins pratiquée, mais elle a été très populaire jusqu'aux années 1980 environ.

Les six jours :

- Ils se disputent par équipes de deux coureurs sur 6 jours consécutifs, avec des plages de repos. L'Américaine constitue la discipline essentielle. Des épreuves annexes (élimination, course aux points...) permettent d'attribuer des points aux équipes.
- Est déclarée victorieuse l'équipe qui a effectué la plus grande distance lors des épreuves d'américaine.
- Ensuite, les équipes qui terminent dans le même tour sont départagées par les points attribués dans l'Américaine et les épreuves annexes

L'omnium :

- Epreuve individuelle se disputant en plusieurs manches de différentes épreuves. Le classement se fait par addition des points attribués ou des places obtenues dans chaque manche.

EPREUVE DE VTT

Connaissance sur l'épreuve de Cross-country et de Relais

L'arbitre :

- Connaît les éléments du règlement se rapportant à l'épreuve
- Organise les postes de contrôle (postes de pointage, croisement de chemins)
- Vérifie le balisage du parcours et les postes de sécurité (intersections)
- Gère le placement des pilotes sur la grille de départ
- Identifie les coureurs doublés
- Gère et contrôle le passage des relais dans la zone prévue à cet effet
- Gère et contrôle la zone d'assistance technique
- Gère les coureurs dans le couloir d'arrivée
- Etablit les classements de l'épreuve

CHRONOLOGIE D'UNE ÉPREUVE DE VÉLO TOUT TERRAIN

Préambule

Le présent document a pour objet de lister les étapes qui se succèdent, chronologiquement, au fur et à mesure du déroulement d'une épreuve de Vélo Tout Terrain.

Il s'agit, pour l'arbitre qui officie, de s'assurer tout au long de la journée, que les éléments nécessaires à la bonne réussite de la manifestation sont réunis, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Nota : l'exemple utilisé ci-après correspond à une épreuve de cross-country, il peut être décliné sur le même modèle pour le trial, la descente, etc.

Préparation de l'épreuve

Réunion préalable :

L'arbitre doit, tout d'abord, procéder à une réunion préalable avec l'ensemble des personnes concernées par l'organisation (responsable de l'épreuve, coordinateur des signaleurs, responsable des secours, informatique, autres arbitres, etc) afin d'évoquer tous les points pouvant poser problème.

A cette occasion, il conviendra de vérifier que l'organisateur possède toutes les autorisations requises pour sa manifestation (déclaration auprès de la FFC, autorisation préfectorale, passages privés, etc).

Contrôle médical

Avant le début des opérations, l'arbitre doit vérifier la présence d'un local pour un éventuel contrôle médical, s'assurer de sa conformité (présence de bouteilles d'eau cachetées, notamment) et de la mise en place d'un fléchage permettant d'y accéder, sans confusion possible, à partir de la ligne d'arrivée.

Accueil des concurrents

Mise en place de la permanence

Dans la mesure du possible, l'accès à la permanence doit être fléché depuis les parkings.

Les concurrents sont accueillis dans un espace appelée « *Permanence* » dans lequel ils vont procéder, sous le contrôle de l'arbitre (ou des arbitres) désigné(s) à cet effet, et avec la collaboration des organisateurs, aux formalités administratives préalables à leur participation à l'épreuve.

Il convient de vérifier, à l'entrée de la permanence, l'affichage des informations suivantes :

- Liste des engagés,
- Horaires des épreuves,
- Communiqués du Collège des Commissaires ou des organisateurs,
- Plan du parcours,
- Emplacement des douches, des postes de lavage de vélos, du contrôle médical,
- Etc

Les coureurs doivent vérifier qu'ils figurent bien sur la liste des engagés et identifier leur numéro de plaque de guidon pour faciliter les opérations de contrôle.

Contrôle des licences

L'arbitre supervise les opérations de contrôle des licences en collaboration avec les bénévoles mis en place par l'organisateur (un briefing avec ces personnes est souhaitable avant le début des opérations).

Le coureur présente sa licence au contrôle (celle-ci doit être signée au verso) et indique son numéro de plaque de guidon. Il signe la feuille d'émargement et reçoit sa plaque de guidon, un dossard (facultatif) et, selon le type d'épreuve, un dossier concernant l'épreuve (facultatif).

Chaque coureur doit signer la feuille d'émargement, même s'il est mineur. Un représentant officiel du coureur peut, toutefois, signer à sa place (Team Manager, par exemple).

Préparation des grilles de départ

L'arbitre vérifie que les grilles de départ (emplacement des coureurs sur les différentes lignes) ont été établies en fonction des catégories en lice et de la valeur sportive des coureurs.

Les listes doivent être affichées dès que possible à la permanence et aux abords de la ligne de départ.

Mise en place du circuit

Contrôle du circuit

L'arbitre doit vérifier la conformité du circuit avec la réglementation en vigueur. Il peut se faire assister dans cette tâche par toute personne qu'il aura désignée à cet effet.

Il vérifie, notamment, la longueur du circuit, la signalétique mise en place et fixe le nombre de tours par catégorie afin de respecter les durées de course imposées par la réglementation fédérale.

Présence des secours

Avant de pouvoir ouvrir le circuit, l'arbitre doit vérifier que la mise en place des secours a été effectuée et que la sécurité, tant pour les coureurs que pour le public, est effectivement assurée.

Entraînement

C'est à l'arbitre qu'il revient, en collaboration avec l'organisateur, de déclarer le circuit ouvert pour les phases d'entraînement. Le port du casque, jugulaire attachée, est obligatoire pendant ces phases.

Mise en place des zones départ / arrivée

L'arbitre se charge, en collaboration avec l'organisateur et avec les autres arbitres, de mettre en place les zones de départ et d'arrivée, à savoir :

- matérialisation des portes et des lignes de départ
- affichage de la composition des lignes de départ
- traçage de la ligne d'arrivée
- etc

Zones d'assistance technique

L'arbitre vérifie la mise en place des zones d'assistance technique (zones dans lesquelles le coureur peut être dépanné suite à un problème matériel survenant pendant l'épreuve).

Contrôles intermédiaires

Mise en place des pointages

En collaboration avec l'organisateur et selon le nombre de bénévoles disponibles, l'arbitre met en place des pointages intermédiaires afin d'éviter qu'un coureur puisse couper le circuit sans être vu.

Une liaison radio entre l'arbitre et les personnes chargées du pointage est souhaitable.

Procédures de départ

Appel des coureurs

A environ quinze minutes du départ, l'arbitre débute les opérations de mise en place des coureurs sur les grilles de départ. Il vérifie que chaque coureur est bien sur la ligne qui lui a été attribuée.

L'arbitre rappelle le nombre de tours à effectuer par les concurrents, ce point est très important, surtout lorsque plusieurs catégories s'élancent en même temps, mais sur une durée de course différente.

Au moment du départ, les coureurs doivent avoir - au minimum - un pied à terre et ne pas se tenir aux barrières ou aux autres concurrents.

Départ

L'arbitre donne le départ de l'épreuve selon la règle suivante : avertissements à 3 minutes, à 2 minutes, à 1 minute, à 30 secondes, puis annonce que le départ sera donné dans les 15 secondes. Aucun décompte n'est effectué entre 15 et 0. Le départ est donné à l'aide d'un revolver ou, à défaut, d'un sifflet.

L'arbitre déclenche son chronomètre et note l'heure exacte de départ.

Pendant l'épreuve

Pointage

L'arbitre procède au pointage (manuel ou informatique) des coureurs au fur et à mesure de leur passage sur la ligne d'arrivée. Tout pointage informatique doit être doublé d'un pointage manuel.

Contrôle médical

En cas de contrôle médical, l'arbitre collabore avec le médecin délégué (ou désigne un autre arbitre pour le remplacer dans cette fonction) afin de faciliter la tâche de ce dernier. Il s'assure de l'affichage, à proximité de la ligne d'arrivée, de la liste coureurs retenus au contrôle.

Arrêt des coureurs attardés

L'arbitre peut arrêter les coureurs attardés, ces coureurs seront classés en fonction du nombre de tours qu'ils auront effectués et de la place qu'ils occupaient lorsqu'ils ont été arrêtés.

Gestion des coureurs ayant terminé leur épreuve

Les coureurs ayant terminé leur épreuve doivent impérativement quitter le circuit et laisser le parcours libre pour les autres concurrents encore en course.

Après l'épreuve

Contrôle des classements

L'arbitre établit les classements de l'épreuve. Même si un prestataire se charge de cette tâche, il revient à l'arbitre de valider officiellement les classements. Ceux-ci doivent être affichés à proximité de la ligne d'arrivée avec la mention de l'heure d'affichage (détermine l'heure limite de réclamation).

Un premier classement provisoire peut être affiché après l'arrivée des 20 premiers coureurs.

Cérémonies protocolaires

L'arbitre communique à l'organisateur les éléments nécessaires aux cérémonies protocolaires (podiums, classements spéciaux, etc) et s'assure que les coureurs présents à ces cérémonies le sont en tenue de course.

Gestion des réclamations

L'arbitre reçoit les éventuelles réclamations et les instruit, de manière collégiale, avec les autres arbitres composant le Collège des Commissaires. Il peut s'appuyer sur les pointages intermédiaires mis en place sur le parcours pour prendre sa décision. Il est tenu d'entendre tout coureur concerné par une réclamation.

Rédaction du rapport

L'arbitre rédige le rapport de clôture de l'épreuve, y joint les résultats, les éventuelles réclamations, les sanctions ou/et les décisions prises par le Collège des Commissaires.

Il convient de noter qu'en cas de problème ultérieur, c'est ce seul document qui fera foi, il doit donc être rédigé avec le plus grand soin et être accompagné de toutes les pièces nécessaires.

Réunion de fin de journée

L'arbitre procède à une réunion en compagnie de l'organisateur et des autres arbitres afin d'échanger, de manière toujours constructive, sur les points positifs et les points négatifs de la journée. Cette réunion doit permettre à chacun de progresser, tant du côté de l'organisation que du côté de l'arbitrage.

Connaissance sur l'épreuve de Trial

L'arbitre :

- Connaît les éléments du règlement se rapportant à l'épreuve
- Vérifie la position de la rubalise
- Distribue et récupère les cartons de pointage
- Annonce les fautes ou les points marqués (voix et main)
- Chronomètre la durée du déplacement sur la zone
- Reporte sur la fiche de pointage le score du pilote
- Etablit les classements de l'épreuve
-

Connaissance sur l'épreuve de Descente

L'arbitre :

- Connaît les éléments du règlement se rapportant à l'épreuve
- Vérifie que le pilote possède l'équipement de protection adapté à la course
- Organise le départ des concurrents par rapport au classement ou à l'ordre établi
- Vérifie que le pilote ne sort pas des limites du circuit
- S'assure de la couverture de sécurité sur toute la piste
- Neutralise la course en cas d'incident ou d'accident
- Saisit le temps pour chaque pilote
- Etablit les classements de l'épreuve

EPREUVES DE BMX

La piste de BMX

Les pistes de BMX sont toutes différentes, elles sont construites en référence à un niveau de pratique et en fonction des pilotes qui vont principalement l'utiliser. Néanmoins elles doivent répondre à des normes précises.

Le nombre ni le type des obstacles n'est imposé, pas plus que le nombre de virages.

Pour être homologuée pour la compétition, la piste devra être conforme aux normes ci-dessous.

- **La longueur** : entre 270 et 400 mètres.
- **La première ligne droite** : au moins longue de 60 mètres au minimum
- **Le premier obstacle** : au moins à 35 mètres de la grille de départ Il peut être placé à 20 mètres dans le cas de pilotes expérimentés. Le premier sommet du premier obstacle doit être au maximum de 80 cm de haut
- **Le premier virage** : Il doit se situer au moins à 20 mètres du premier obstacle. L'angle de courbure du 1^{er} obstacle doit être de 90° minimum
- **Largeur de la piste** : - 8 mètres au minimum dans les 60 premiers m.
- 6 mètres au minimum dans le premier virage
- 5 mètres au minimum ailleurs.
- **Dernier obstacle** doit être placé de façon à ce que, les 20 derniers mètres du circuit soient en ligne droite et sans obstacle. 20 mètres en ligne droite
- **La grille de départ** : Sa hauteur doit se situer entre 50 et 60 cm. Si la grille est mue par un piston, la grille doit impérativement être de type sécurisée (avec certification).
- **Sur la butte de départ** : La pente de la butte de départ doit être comprise entre 15 et 25°
Sur la descente de la butte de départ, doivent être tracés 8 couloirs de 1 mètre de large et de 10 mètres de long. Il doit y avoir une marge de sécurité de 1 mètre de chaque côté de la butte de départ, soit une largeur de la plate forme de 10 mètres.

La tenue vestimentaire

Un pilote doit être, pour participer à une compétition de BMX (mais aussi à l'Entraînement) équipé de sa tenue réglementaire.

La tenue du pilote a pour principal objet la protection et la sécurité du pilote. Le BMX "sport de glisse", sport où se produisent des contacts et sport faisant appel de façon importante à la technique induit le risque de chutes. Celles-ci sont, en règle générale, sans conséquences si le pilote est équipé de sa tenue réglementaire.

Aussi le rôle de l'arbitre va-t-il être de vérifier la tenue vestimentaire du pilote.

La tenue réglementaire est constitué de :

- **Un casque** : Le casque intégral est obligatoire en course comme à l'entraînement, conforme aux normes en vigueur. Il doit être attaché.
- **Des gants** : Les gants couvrant les mains jusqu'au bout des doigts
- **Un pantalon** : Un pantalon long, en tissu résistant et resserré aux chevilles. Le pantalon de jogging est interdit, par contre un pantalon en toile de jean est autorisé à condition qu'il soit resserré aux chevilles.
- **Un maillot** : Le maillot doit être à manches longues, recouvrant les bras jusqu'au poignet.
- **Des chaussettes** : Elles doivent couvrir les chevilles.
- **Des chaussures** : Des chaussures protégeant bien les pieds et solidement attachées.

Nota : Les pilotes peuvent porter en plus des protections : coudières, genouillères ou protections intégrales de type "dainese" par exemple. Si le pilote porte une protection type "Dainese" celle-ci doit être portée sous le maillot.

Le fait de porter des coudières ou des genouillères n'autorise pas à rouler en short ou en maillot à manches courtes.

Le vélo de BMX

Les arbitres vont avoir à vérifier la conformité du vélo de BMX, cette vérification technique a trois finalités principales :

- La sécurité ; faire en sorte que les pilotes utilisent un vélo qui ne présente pas de risques de danger ou lui même ou pour les autres concurrents.
- L'équité sportive ; faire en sorte que les concurrents utilisent une machine répondant aux mêmes normes.
- Permettre le travail des juges d'arrivée (conformité de la plaque)

- **La plaque obligatoire** pour toutes les compétitions, doit porter les éléments suivants :
 - Un carré autocollant de 10cm sur 10 cm minimum (de couleur appropriée) sur lequel il ne pourra y avoir rien d'autre que les deux chiffres et la lettre.
 - Deux chiffres de 8 cm minimum de haut et 1 cm d'épais (de couleur appropriée)
 - Une lettre de 4 cm de haut.
 - La majorité des pilotes (hors élites et nationaux) ont un numéro (deux chiffres et une lettre) de course qui leur est affecté à vie.
- **Le guidon** : Largeur 74 cm maxi, doit être renforcé de poignées et bouché aux extrémités
- **Selle et tige de selle** :
 - La selle doit être de matériau résistant
 - La vis de serrage du collier ne doit pas dépasser de plus de 5mm
 - La fixation de selle doit être pourvue d'un arrêt de sécurité
- **Les pédales** :
 - les pointes composant les pédales ne doivent pas être acérées ou dangereuses.
 - Les pédales automatiques sont interdites en compétition régie par le règlement national pour tous les pilotes âgés de moins de 17 ans.
- **Les freins** :
 - La gaine de frein doit être attachée au cadre par au moins une attache
 - Les leviers de frein doivent avoir une attache à leur extrémité
 - Les embouts du ou des câbles doivent avoir une protection.
- **Le cadre** :
 - Ne doit pas comporter d'accessoires dangereux.
 - Tout emploi de fuselage ou tout autre moyen tendant à diminuer la résistance à l'avancement est interdit.
- **Les roues**
 - Doivent être équipées d'un seul pignon (et le pédalier d'un seul plateau)
 - Doivent être de 20 pouces ou 24 pouces pour les cruisers (dérogation pour les moins de 7 ans)
- **Les mousses** :
 - Seule la mousse de potence est obligatoire les deux autres sont recommandées

Nota :Tous ces points concernent le règlement fédéral. Quelques points diffèrent dans le règlement U.C.I.

L'arbitrage

Une compétition de BMX est arbitrée par plusieurs arbitres se trouvant dans des secteurs différents du circuit.

Tous ces arbitres officient sous la coordination et la responsabilité du Président de Jury.

La Zone de Pré-grille :

Cette zone se situant en amont du circuit est l'endroit où l'on prépare les séries par catégories d'âges.

Le responsable de ce secteur est l'**Arbitre de pré-grille**. Il est aidé dans sa mission par plusieurs **Adjoints de pré-grille**.

On trouve aussi dans ce secteur les **contrôleurs techniques**.

La Zone de départ :

Cette zone comprend la butte de départ, son accès et la descente constituant la première partie du circuit.

Plusieurs officiels travaillent dans cette Zone :

- **Les arbitres de grille** dont la fonction est de préparer, au fur et à mesure les séries qui vont se
- présenter au départ.
- **L'arbitre de départ**, son rôle est de vérifier que les pilotes qui se présentent en grille sont bien de
- la série qui doit partir, qu'ils sont bien dans le couloir qui leur a été affecté, il note aussi les absents
- au départ. En fonction des consignes qui lui ont été données par le Président de jury, il peut aussi
- noter les sorties de couloir.
- **Le Starter**, son rôle est de donner le départ aux pilotes, il le fait en actionnant la grille lorsque les pilotes sont prêts. Il veille pour donner le départ à ce que la piste soit libre.

La Zone du Circuit :

On considère comme la zone du circuit l'espace situé entre la grille de départ et la ligne d'arrivée.

On trouve dans cette zone, **les Arbitres de circuit**, au nombre de 3 ou 4 en général (en fonction de la configuration du circuit).

Ils ont pour mission de veiller à la régularité sportive dans la portion de circuit qui leur a été affecté.

Les arbitres utilisent des drapeaux pour communiquer, mais aussi des moyens radios.

Le rôle des Arbitres de circuit est particulièrement important, ils doivent signaler les éventuelles fautes; il ne peut pas y avoir de réclamation par un pilote (ou son représentant pour un fait de course qui se serait déroulé entre le départ et la ligne d'arrivée.

Le Président de jury adjoint, son rôle est fixé par le président de jury, en général c'est lui qui donne l'ordre au starter de lancer les départs.

On trouvera aussi dans l'enceinte du circuit, le speaker (ou animateur), mais ce n'est pas un arbitre, son rôle consistant à animer la manifestation et à donner des informations au spectateur sans influencer dans le jugement sportif.

La Zone d'arrivée :

La zone d'arrivée comprend la ligne d'arrivée et l'espace se situant après.

On trouve dans ce secteur :

- **L'arbitre d'arrivée** qui coordonne le travail de 3 binômes d'**aboyeurs** (qui épellent les numéros)
- et de **pointeurs** qui notent. L'arbitre d'arrivée valide le résultat définitif.
- **L'arbitre Vidéo**, il manipule la vidéo (ou la photo-finish) qui est un outil d'aide à la décision pour l'arbitre d'arrivée.
- **Le placeur**, il place les pilotes dès l'arrivée devant un chiffre correspondant à sa place.
- **L'officiel de sortie de circuit**, il libère les pilotes de la zone d'arrivée dès que le classement définitif a été établi pour la course.
- **L'arbitre administrateur**, il est responsable de tout le secteur administratif de la compétition, depuis la constitution des feuilles de courses jusqu'à la proclamation des résultats. Il est assisté dans sa tâche par des **adjoints de secrétariat**.
- **Le responsable de l'affichage**, à la demande de l'arbitre administrateur, au fur et à mesure de la compétition, il affichera les feuilles de course sur les panneaux prévus à cet effet.
- **Le président de jury**, lui officie dans toutes les zones veillant à ce que l'ensemble des missions soient remplies au mieux pour le bon déroulement de la compétition. Il est l'autorité suprême de la compétition qui tranchera en cas de litige ou de réclamation.

Nota : L'organisation de ces différents postes peut être différente en fonction du niveau de compétition : Régionale, Nationale ou Internationale.

FICHE ARBITRE ECOLE DE VELO FFC ORGANISER LE CONTROLE SPORTIF ET REPARTIR LES TACHES

EPREUVE D'ADRESSE OU D'AGILITE

Sous la responsabilité du Président du collège et avec l'organisateur :

- la reconnaissance du ou des parcours
- l'examen du règlement particulier :
 - harmoniser les pénalités à appliquer
 - attention à bien prévoir les cas d'ex-aequo
 - vérifier que le règlement est éthique

Les postes :

- secrétaire :
 - la liste définitive des partants,
 - les ordres de départs sur les différents parcours en fonction des catégories,
 - les résultats partiels (collectés pour chaque parcours),
 - les classements définitifs individuels et par équipes
- contrôler et donner les départs
- contrôler le parcours de chaque participant et pointer les fautes
- chronométrage

le président du collège coordonnera l'ensemble et sera l'interlocuteur pour répondre à tous les problèmes liés à l'arbitrage.

Il veillera au respect du programme horaire

<p style="text-align: center;">FICHE ARBITRE ECOLE DE VELO FFC ORGANISER LE CONTROLE SPORTIF ET REPARTIR LES TACHES</p>

COURSES SUR ROUTE

Pour une course en petit circuit (1 à 3 km):

- de Minimes ou de Cadets: distance, développement autorisé, etc.
- de régularité d'école de vélo :
 - distance en fonction des catégories.
 - parcours peu accidenté
 - une première partie de la course ou la vitesse est contrôlée (en fonction de la catégorie) par un éducateur Fédéral
 - la deuxième partie à vitesse libre sur une distance définie
- de mini sprints :
 - nombre de sprints
 - règles spécifiques
 - les sprints se déroulent sur un circuit fermé à toute circulation
 - Les coureurs partent pour environ 1km derrière un ou plusieurs éducateur
 - qui règlent l'allure et libèrent les coureurs à environ 150m de l'arrivée
- l'émergement
- l'appel et le contrôle des coureurs
- faire respecter l'heure de départ
- regroupement des coureurs s'effectuera dans une zone d'attente
- contrôle des développements
- vérifier les vélos le port du casque, les gants, les éléments de sécurité
- vérifier le positionnement des dossards.
- Les coureurs resteront sous le contrôle des arbitres
- leur rappeler les consignes de sécurité
- respect du code de la route et l'obligation de n'utiliser que la moitié droite de la route (sauf circuit fermé à la circulation).
- prendre les îlots directionnels et giratoires par la droite etc.(sauf autorisation)
- le contrôle depuis les véhicules
 - L'arbitre avant
 - L'arbitre arrière
 - L'arbitre au podium
 - L'arbitre adjoint dans le balai

COURSES SUR ROUTE (suite)

- **Arrivée de la course :**
 - sur la ligne, à la fin de la distance
 - tous les commissaires doivent être en possession d'un maximum d'informations sur la situation de TOUS les coureurs :
 - Coureurs non partants
 - Coureurs « en plus » de la liste des engagés
 - Coureurs abandon
 - Composition des groupes (échappés, contre attaque, coureurs lâchés, coureurs doublés)
 - méthode des grilles de pointage et de suivi
 - prise de l'arrivée, magnétophone
 - possibilité de se faire aider dans la zone de ralentissement des coureurs,
 - tous les coureurs possible, notamment en groupe, jusqu'au dernier coureur
 - enregistre les temps.
 - communiquer rapidement le classement des cinq (dix) premiers
 - moyens vidéo.
 - Exploiter la grille de course
 - **Le juge à l'arrivée est le seul responsable de l'ordre d'arrivée.**
- Décisions / sanctions, cas à question ?
- Rédiger le classement individuel
- Calculer les classements généraux, les challenges
 - Classement par équipe
- Transmettre le dossier
- Debriefing avec les arbitres, l'organisateur, les éducateurs

FICHE ARBITRE ECOLE DE VELO FFC

ORGANISER LE CONTROLE SPORTIF ET REPARTIR LES TACHES

LE CYCLO-CROSS

Sous la responsabilité du Président du collège et avec l'organisateur :

- **la reconnaissance du ou des parcours pour vérifier la conformité :**
 - de l'alternance des zones d'efforts et d'adresse sont correctes.
 - du franchissement d'obstacles pouvant s'effectuer à vélo ou par soulevé
 - du vélo (portage interdit)
 - des descentes qui doivent pouvoir être négociées en vélo.
 - de la largeur minimum de 3m avec du barrièrage ou de la rubalise.
 - des passages ou obstacles dangereux qui doivent être protégés.
 - des postes de dépannages (correctement placés et aménagés)
 - Les zones de départ et d'arrivée
- **Les moyens prévus pour l'assistance médicale et la sécurité du circuit**
- **l'examen du règlement particulier pour vérifier :**
 - la formule retenue : individuelle ou par équipe
 - les distances et durées suivant catégories
 - harmonisation des consignes de course et pénalités à appliquer
 - vérifier que le règlement est éthique

Organisation et contrôle sportif d'un cyclo-cross

La composition du Collège des Arbitres :

3 arbitres, dont le PCC, le Juge à l'arrivée, et un arbitre; si possible, un ou deux adjoints et un chronométrateur.

Taches à effectuer :

- contrôler les licences et la remise des dossards.
- Etablir ou vérifier l'ordre de départ

Départ:

- Appel des coureurs suivant ordre de départ avec :
 - contrôle des vélos et N° de dossard
 - port du casque rigide.
 - Mise en place des coureurs avec respect de l'ordre prévu

Chronométrage :

Le chronométrateur doit suivant la formule retenue :

- déclencher le chronomètre à la libération des coureurs
- enregistrer les temps des deux premiers tours
- calculer le temps moyen d'un tour pour afficher le nombre de tour restant au début du 3ème tour (cas de durée déterminée)
- communiquer ces ordres de passages et écarts au speaker.
- Le Juge à l'arrivée pointe les passages des coureurs à l'aide d'une grille
- un autre arbitre pointe également les coureurs au sommet d'une difficulté.
- Un arbitre surveille les postes de matériel et le changement de vélos.

APRES L'ARRIVEE

Le reste des opérations sera identique à celle des courses sur route

FICHE ARBITRE ECOLE DE VELO FFC

ORGANISER LE CONTROLE SPORTIF ET REPARTIR LES TACHES

EPREUVES SUR PISTE

Sous la responsabilité du Président du collège et avec l'organisateur :

- Vérifier le programme et le règlement particulier pour s'assurer de la faisabilité de la formule de chaque épreuve

Matériel nécessaire pour une réunion sur piste :

- Compte-tour et cloche (deux pour les poursuites)
- Bourrelets ou boudins (positionnés tous les 5 m dans les virages)
- 1 pistolet ou sifflet (suivant type d'épreuve)
- 1 jeu de fanions (vert et rouge)
- rails ou aire de contrôle des développements

Nota : Prévoir un poste d'assistance médicale

Le Collège Arbitral

Le nombre d'arbitre sera fonction de l'importance de l'épreuve.

Ci-dessous les différentes fonctions des arbitres :

- Président du Jury, arbitre et assure la coordination du collège
- Le secrétaire établit les communiqués et les classements pour le suivi des différentes phases de la réunion.
- Le starter donne le départ des épreuves en rappelant les consignes.
- Le juge à l'arrivée, juge toutes les arrivées et classements divers.
- Le chronométrateur assure toutes les prises de temps.
- Un arbitre adjoint expérimenté tient le compte tour et sonne la cloche
- D'autres arbitres complète suivant l'importance des épreuves.

Epreuve chronométrée départ arrêté ou lancé

- Bourrelets en bord de piste (tous les 5 m à 20 cm de la ligne de mensuration)
- Chronométrage manuel ou électrique (millième)
- Ordre des départs par tirage au sort ou suivant règlement particulier
- La distance à parcourir est établie en fonction de la catégorie des participants

Le starter s'assurera que:

- L'aire de lancement du coureur est prête et dégagée de tout obstacle.
- un Arbitre pointe les coureurs.

Départ arrêté :

- Le coureur sera tenu par un arbitre
- Le starter annoncera les consignes de départ et libérera le coureur au sifflet

• **Départ lancé :**

- un coureur doit toujours être prêt à partir sur le vélo tenu par son entraîneur.
- Il libérera le coureur derrière le précédent qui passe pour sa phase chronométrée.
- Dans le cas de chute mettant en danger les coureurs il arrêtera l'essai.
- un coureur doit toujours être prêt à partir sur le vélo tenu par son entraîneur arrière.

<p style="text-align: center;">FICHE ARBITRE ECOLE DE VELO FFC ORGANISER LE CONTROLE SPORTIF ET REPARTIR LES TACHES</p>

EPREUVES SUR PISTE(suite)

Tournoi de vitesse

- les matches de vitesse opposent 2 ou plusieurs coureurs sur une distance déterminée par la longueur de la piste en fonction des catégories
- La formule retenue sera le plus souvent de la manière suivante : séries, ½ finale et finale, et manches de classement éventuelle.
- Des règles très précises définissent le déroulement des sprints qu'on retrouve dans les autres sprints jugés sur la piste (course au point, américaine, ect...)

Déroulement du tournoi

Starter

- Tirage au sort de l'ordre des départs.
- Placement des départs et contrôle des dossards.
- Départ donné au sifflet.
- Surveillance extrême et déplacement suivant la position des coureurs.
- Contrôlera les surplaces et décomptera le temps et informera les coureurs.
- Cas de chute, incident, comportement dangereux, il arrête la course, manche à recourir suivant décision du juge Arbitre.
- Vérifiera le compte tour

Arbitres aux virages et à ligne opposée

- Constatent et signalent immédiatement (talkie-walkie) les fautes au juge arbitre ou au Président du jury qui prendront les décisions qui s'imposent.

JUGE AUX ARRIVEES

- Donne le classement officiel sur un billet transmis au secrétaire. Si besoin il visionnera les images ou le film de la photo finish si existante.

Course aux points

La formule sera fonction de la catégorie le nombre de coureurs étant limité en fonction de la longueur de la piste.

Répartition et description des tâches

Le Starter

- Contrôle les coureurs au départ, signale les absents au juge à l'arrivée et aux responsables des tableaux. La moitié des coureurs sont placés à la balustrade, les autres tenus par leurs entraîneurs, en file indienne dans le couloir des sprinters.
- Donne le départ groupé après un tour lancé.
- Indique au compte tour la tête de course.

Juge à l'arrivée et son adjoint

Ils établissent le classement de chaque sprint (si besoin photo finish) et transmettent, par écrit, aux responsables des tableaux, les 4 premiers.

Nota: prendre toujours cinq coureurs en cas de sprints litigieux.

Juge arbitre

Même fonction qu'en Vitesse pour le déroulement des sprints de classement. De plus, lors d'entente ou de manœuvre antisportive, il peut mettre hors course les fautifs.

<p style="text-align: center;">FICHE ARBITRE ECOLE DE VELO FFC ORGANISER LE CONTROLE SPORTIF ET REPARTIR LES TACHES</p>

EPREUVES SUR PISTE(suite)

Secrétaires responsables des tableaux

Un Arbitre tient à jour les tableaux de classement en parallèle avec l'informatique – le rapprochement donne une plus grande fiabilité.

Arbitres aux virages et ligne opposée

Même fonction qu'en Vitesse avec un contrôle particulier pour les sprints (passage sur la côte d'azur ligne opposée). Vérifient la nature des incidents et décomptent le nombre de tours rendus.

Arbitres des tours gagnés et perdus

Deux Arbitres sont affectés spécialement à cette tâche délicate dans certaines situations: relever très vite les n° des coureurs constituant des groupes à l'avant ou à l'arrière.

Nota: tenir une fiche suivant le déroulement en pointant les coureurs suivant le déroulement de la course: échappés, lâchés, coureurs ayant gagné ou perdu un tour, tour accidentés, éliminés, abandons.

Arbitres cloche et compte-tours

La cloche sonne sur chaque groupe de coureurs en tête dans le tour comptant pour un classement.

Déroulement de l'épreuve

L'épreuve se court aux points:

- **Le classement final** s'effectue en fonction du plus grand nombre de points obtenus dans les classements des sprints et des tours gagnés.
- **Chaque sprint** attribue 5, 3, 2, 1 points aux 4 premiers coureurs.
- **Chaque tour gagné** attribue 20 points. On considère qu'un tour est gagné quand le(s) coureur(s) rejoint(nt) la queue du groupe le plus important.
- **Cas d'ex aequo:** le règlement à appliquer pour les départager est **le sprint final**.
- **Neutralisation:** le coureur a droit à un nombre de tours approchant le plus près la distance de 1300 m. Il doit reprendre obligatoirement la course dans la position (*) qu'il occupait au moment de la chute ou de l'incident reconnu.
Dans le dernier Km (nbre de tours le plus proche) le ou les coureur(s) concerné(s) ne repart (ent) pas, mais garde(nt) l'acquis qu'il(s) avai(ent) obtenu jusque là en tours ou en points.

<p style="text-align: center;">FICHE ARBITRE ECOLE DE VELO FFC ORGANISER LE CONTROLE SPORTIF ET REPARTIR LES TACHES</p>

EPREUVE DE VTT

Définition, rôles et compétences d'un jeune arbitre

Le rôle et les fonctions de l'arbitre

Il est capable d'officier sur les épreuves VTT jeunes et doit pouvoir :

- Contrôler le matériel (conformité du matériel de protection, des vélos, de leur marquage)
- Contrôler le circuit (replacer la rubalise ou les matelas de protection)
- Vérifier que les coureurs respectent le règlement (respect du parcours, pénalités)
- Gérer les départs et arrivées (mise en grille, classement)
- Assurer le chronométrage (pointage des coureurs, attribution d'un temps à chaque coureur)
- Contrôler les fautes (remplir la fiche de notation, sanctionner les fautes)
- Assurer le bon fonctionnement des épreuves (signaler les chutes, les dangers)
- Assurer une aide en cas d'intervention d'une équipe de secours (alerter, protéger, secourir)
- Veiller au respect de l'esprit sportif

Aspects généraux de la compétition

L'arbitre :

- Détermine la catégorie des coureurs en fonction de leur année de naissance
- Vérifie l'habilitation des coureurs non licenciés à participer à l'épreuve (certificat médical)
- Vérifie la correspondance entre la liste des inscrits, les dossards et les plaques des coureurs
- Connaît les éléments essentiels du règlement par rapport à la conformité du matériel utilisé
- Vérifie les éléments de sécurité du vélo et du matériel de protection
- Marque, le cas échéant, les VTT aux différents endroits prévus à cet effet
- Vérifie les listes et organise les départs de chaque épreuve
- Situe sur un plan d'ensemble les postes suivants : départ, arrivée, information, secours
- Utilise correctement un appareil de radio

Connaissance sur l'épreuve de Cross-country et de Relais

L'arbitre :

- Connaît les éléments du règlement se rapportant à l'épreuve
- Organise les postes de contrôle (postes de pointage, croisement de chemins)
- Vérifie le balisage du parcours et les postes de sécurité (intersections)
- Gère le placement des pilotes sur la grille de départ
- Identifie les coureurs doublés
- Gère et contrôle le passage des relais dans la zone prévue à cet effet
- Gère et contrôle la zone d'assistance technique
- Gère les coureurs dans le couloir d'arrivée
- Etablit les classements de l'épreuve

<p style="text-align: center;">FICHE ARBITRE ECOLE DE VELO FFC ORGANISER LE CONTROLE SPORTIF ET REPARTIR LES TACHES</p>

EPREUVE DE VTT(suite)

Connaissance sur l'épreuve d'orientation

L'arbitre :

- Connaît les éléments du règlement se rapportant à l'épreuve
- Vérifie avec les organisateurs la position des balises
- Contrôle le matériel et les coureurs de chaque équipe
- Distribue les cartes et les cartons de pointage
- Gère l'horaire de départ et d'arrivée pour chaque équipe
- Vérifie que les coureurs respectent le règlement de l'épreuve
- Récupère et vérifie les cartes et les cartons de pointage

Etablit les classements de l'épreuve

<p style="text-align: center;">FICHE ARBITRE ECOLE DE VELO FFC ORGANISER LE CONTROLE SPORTIF ET REPARTIR LES TACHES</p>

EPREUVES DE BMX

L'arbitre doit :

Avant l'épreuve s'informer, consulter, préparer :

- Le cahier des charges de la compétition
- Le détail de l'organisation (dossier d'invitation)
- La conformité avec le règlement FFC ou UCI
- L'homologation de la piste
- Le contrôle des catégories
- La date limite des engagements
- L'harmonisation du timing de course en lien étroit
- avec l'administrateur de la compétition

Avec l'organisateur

Prévoir de vérifier et de s'assurer :

- les différents locaux mis à disposition (administration de l'épreuve, salle analyse vidéo OU photo finish, local anti -dopage...)
- les différents espaces de compétition (parc pilotes)
- les demandes liées au protocole
- les demandes liées aux actions partenariales ...
- les moyens humains : sécuritaire, surveillance, entretien, logistique...
- la confirmation des engagements
- le contrôle des licences

Sur les lieux :

Communiquer, Contacter, Répartir, Organiser, Renseigner :

- l'organisation, le site et les alentours
- le corps arbitral officiant sur cette épreuve
- le corps médical et les postes de premier secours
- les représentants des nations OU comités OU clubs

Déroulement de l'épreuve

Dès les essais libres contrôler :

- le positionnement actif des arbitres et des secours
- la mise en place du contrôle de l'équipement du pilote et l'examen de son vélo.
- l'organisation de l'écoulement des pilotes sur la piste

Pendant les essais contrôlés (départs avec grille) contrôler :

- l'accès des séries au fur et à mesure vers la butte de départ
- la fréquence de l'ordre de départ
- le bon déroulement sur la piste
- la communication et les consignes avec : le corps arbitral, le corps médical et les représentants des pilotes.

<p style="text-align: center;">FICHE ARBITRE ECOLE DE VELO FFC ORGANISER LE CONTROLE SPORTIF ET REPARTIR LES TACHES</p>

EPREUVES DE BMX(suite)

Durant la compétition

Coordonner, Diriger, Contrôler, Informer, Communiquer, Relever, Décider , Juger:

- le président de jury
- le président de jury adjoint
- les arbitres de pré grille
- les arbitres de grille
- le starter
- l'arbitre de départ
- les arbitres de pistes
- l'arbitre d'arrivée
- les juges d'arrivée
- l'arbitre vidéo
- le placeur
- l'administrateur et ses adjoints
- le responsable de l'affichage
- le speaker
- le personnel d'entretien de la piste
- le régulateur des soins et secours
- le protocole

Après l'épreuve

Etablir, Vérifier, Traiter, Informer, communiquer, Conseiller :

- le classement des pilotes
- l'état de résultats
- le debriefing
- le rapport de course avec les conditions d'organisation, les horaires, les sanctions éventuelles
- l'écrit plus narratif accompagnant le rapport proposant des conseils auprès de l'équipe organisatrice.
- L'envoi des documents aux instances FFC

BASES DE CALCUL DE TEMPS POUR LE CHRONOMETRAGE

(Extrait du livret de formation de chronométreur de Gérard TISSERAND)

Les calculs ci-dessous sont une base minimum dans le cadre de la formation d'un arbitre régional.

PRESENTATION DES OPERATIONS :

ADDITION DE TEMPS :

<table style="border-collapse: collapse; width: 100%;"> <tr><td style="padding: 2px;">3h</td><td style="padding: 2px;">49'</td><td style="padding: 2px;">23"</td><td style="padding: 2px;">5/10</td></tr> <tr><td style="padding: 2px;">+ 2h</td><td style="padding: 2px;">53'</td><td style="padding: 2px;">59"</td><td style="padding: 2px;">8/10</td></tr> <tr style="border-top: 1px solid black;"><td style="padding: 2px;">5h</td><td style="padding: 2px;">102'</td><td style="padding: 2px;">82"</td><td style="padding: 2px;">13/10</td></tr> <tr><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;">+ 1"</td><td style="padding: 2px;">- 10/10</td></tr> <tr style="border-top: 1px solid black;"><td style="padding: 2px;">5h</td><td style="padding: 2px;">102'</td><td style="padding: 2px;">83"</td><td style="padding: 2px;">3/10</td></tr> <tr><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;">+ 1'</td><td style="padding: 2px;">- 60"</td></tr> <tr style="border-top: 1px solid black;"><td style="padding: 2px;">5h</td><td style="padding: 2px;">103'</td><td style="padding: 2px;">23"</td><td style="padding: 2px;">3/10</td></tr> <tr><td style="padding: 2px;">+ 1h</td><td style="padding: 2px;">- 60'</td><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;"></td></tr> <tr style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 3px double black;"><td style="padding: 2px;">6 h</td><td style="padding: 2px;">43'</td><td style="padding: 2px;">23"</td><td style="padding: 2px;">3/10</td></tr> </table>	3h	49'	23"	5/10	+ 2h	53'	59"	8/10	5h	102'	82"	13/10			+ 1"	- 10/10	5h	102'	83"	3/10			+ 1'	- 60"	5h	103'	23"	3/10	+ 1h	- 60'			6 h	43'	23"	3/10	<p style="color: red; margin: 0;">Report retenues :</p> <table style="border-collapse: collapse; width: 100%;"> <tr> <td style="padding: 2px;"></td> <td style="padding: 2px; color: red;">1</td> <td style="padding: 2px; color: red;">11</td> <td style="padding: 2px; color: red;">11</td> <td style="padding: 2px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;"></td> <td style="padding: 2px;">3h</td> <td style="padding: 2px;">49'</td> <td style="padding: 2px;">23"</td> <td style="padding: 2px;">5/10</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">+</td> <td style="padding: 2px;">2h</td> <td style="padding: 2px;">53'</td> <td style="padding: 2px;">59"</td> <td style="padding: 2px;">8/10</td> </tr> <tr style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 3px double black;"><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;">6h</td><td style="padding: 2px;">43'</td><td style="padding: 2px;">23"</td><td style="padding: 2px;">3/10</td></tr> </table>		1	11	11			3h	49'	23"	5/10	+	2h	53'	59"	8/10		6h	43'	23"	3/10
3h	49'	23"	5/10																																																						
+ 2h	53'	59"	8/10																																																						
5h	102'	82"	13/10																																																						
		+ 1"	- 10/10																																																						
5h	102'	83"	3/10																																																						
		+ 1'	- 60"																																																						
5h	103'	23"	3/10																																																						
+ 1h	- 60'																																																								
6 h	43'	23"	3/10																																																						
	1	11	11																																																						
	3h	49'	23"	5/10																																																					
+	2h	53'	59"	8/10																																																					
	6h	43'	23"	3/10																																																					

Nota : la présentation de l'opération de gauche (calcul et commentaires) doit permettre à un non initié d'effectuer les reports des unités complémentaires avec les explications ci-dessous :

La ligne 3 constate l'addition des temps unité par unité.

13/10 de seconde équivalent à 1" et **3/10**.

Aux 82 secondes, vient donc se rajouter la seconde excédentaire émanant des 10èmes, soit 83 secondes ou 1' et **23"**.

Aux 102 minutes, vient donc se rajouter la minute excédentaire émanant des secondes, soit 103' ou 1h et **43'**.

Aux 5 heures, vient donc se rajouter l'heure excédentaire émanant des minutes soit **6h**.

Le résultat définitif est donc de **6h 43' 23" 3/10^{èmes}**

En pratique, le chronométreur effectuera ces reports en cours d'opération, présentation de droite.

OPERATION AVEC LA CALCULETTE :

3 49 23 5 2 53 59 8 , le résultat ci-après apparaît :
6° 43' 23.3, soit **6h 43' 23" 3/10**.

SOUSTRACTION DE TEMPS :

<table style="border-collapse: collapse; width: 100%;"> <tr><td style="padding: 2px;">A</td><td style="padding: 2px;">6h</td><td style="padding: 2px;">47'</td><td style="padding: 2px;">31"</td><td style="padding: 2px;">7/10</td></tr> <tr><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;">- 3h</td><td style="padding: 2px;">58'</td><td style="padding: 2px;">45"</td><td style="padding: 2px;">9/10</td></tr> <tr style="border-top: 1px solid black;"><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;">- 1" + 10/10</td><td style="padding: 2px;"></td></tr> <tr><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;">30"</td><td style="padding: 2px;">17/10</td></tr> <tr style="border-top: 1px solid black;"><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;">-1'</td><td style="padding: 2px;">+ 60"</td><td style="padding: 2px;"></td></tr> <tr><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;">46'</td><td style="padding: 2px;">90"</td><td style="padding: 2px;">17/10</td></tr> <tr style="border-top: 1px solid black;"><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;">- 1h</td><td style="padding: 2px;">+ 60'</td><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;"></td></tr> <tr style="border-top: 1px solid black;"><td style="padding: 2px;">a</td><td style="padding: 2px;">5h</td><td style="padding: 2px;">106'</td><td style="padding: 2px;">90"</td><td style="padding: 2px;">17/10</td></tr> <tr><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;">- 3h</td><td style="padding: 2px;">58'</td><td style="padding: 2px;">45"</td><td style="padding: 2px;">9/10</td></tr> <tr style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 3px double black;"><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;">2h</td><td style="padding: 2px;">48'</td><td style="padding: 2px;">45"</td><td style="padding: 2px;">8/10</td></tr> </table>	A	6h	47'	31"	7/10		- 3h	58'	45"	9/10				- 1" + 10/10					30"	17/10			-1'	+ 60"				46'	90"	17/10		- 1h	+ 60'			a	5h	106'	90"	17/10		- 3h	58'	45"	9/10		2h	48'	45"	8/10	<p style="color: red; margin: 0;">converti en cours d'opération :</p> <table style="border-collapse: collapse; width: 100%;"> <tr> <td style="padding: 2px;"></td> <td style="padding: 2px; color: red;">5h</td> <td style="padding: 2px; color: red;">106'</td> <td style="padding: 2px; color: red;">90"</td> <td style="padding: 2px; color: red;">17/10</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;"></td> <td style="padding: 2px;">6h</td> <td style="padding: 2px;">47'</td> <td style="padding: 2px;">31"</td> <td style="padding: 2px;">7/10</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">-</td> <td style="padding: 2px;">3h</td> <td style="padding: 2px;">58'</td> <td style="padding: 2px;">45"</td> <td style="padding: 2px;">9/10</td> </tr> <tr style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 3px double black;"><td style="padding: 2px;"></td><td style="padding: 2px;">2h</td><td style="padding: 2px;">48'</td><td style="padding: 2px;">45"</td><td style="padding: 2px;">8/10</td></tr> </table>		5h	106'	90"	17/10		6h	47'	31"	7/10	-	3h	58'	45"	9/10		2h	48'	45"	8/10
A	6h	47'	31"	7/10																																																																			
	- 3h	58'	45"	9/10																																																																			
			- 1" + 10/10																																																																				
			30"	17/10																																																																			
		-1'	+ 60"																																																																				
		46'	90"	17/10																																																																			
	- 1h	+ 60'																																																																					
a	5h	106'	90"	17/10																																																																			
	- 3h	58'	45"	9/10																																																																			
	2h	48'	45"	8/10																																																																			
	5h	106'	90"	17/10																																																																			
	6h	47'	31"	7/10																																																																			
-	3h	58'	45"	9/10																																																																			
	2h	48'	45"	8/10																																																																			

Nota : La présentation de l'opération de gauche permet à un non-initié de comprendre comment on a converti **A (6h 47' 31" 7/10)** en **a (5h 106' 90" 17/10)**..

En pratique, un chronométreur effectuera ces calculs en une opération directe en intégrant ces conversions de tête, lors du calcul dixièmes, secondes, minutes et heures.

OPERATION AVEC LA CALCULETTE :

l'état de résultats (fourni par le comité régional)

1ère page

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME					
		COURSES SUR ROUTE			
Etat de Résultats ⁽¹⁾					
à transmettre dans les quarante-huit heures qui suivent l'épreuve, pour homologation au président du Comité Régional dont dépend l'organisateur					
CONTROLE MEDICAL		OUI	NON	(rayer la mention inutile)	
Date :					
Région :					
Titre de l'épreuve :					
Lieu de l'épreuve :					
Organisée par (Nom de la Société : ou de l'organisateur)					
Catégories (ou genre) :					
	LE COLLEGE DES ARBITRES NOM Prénom	Comité Régional	Qualification		
Président du Jury					
Arbitre titulaire					
Arbitre titulaire					
Juge à l'arrivée					
Chronométrateur					
<small>(1) Pour les réunions sur piste, réclamer un état spécial (bleu)</small>					
<u>Avis important :</u>		<small>Les états de résultat des épreuves des calendriers UCI et FFC doivent être obligatoirement dactylographiés. Accompagnés de la liste des partants (nom, prénom, équipe, n° de licence ou code UCI) ces documents doivent être envoyés par le président du jury des arbitres au siège fédéral dans les meilleurs délais. Un double sera établi pour le Comité Régional intéressé. Les états de résultats des épreuves du calendrier régional doivent être transmis au Comité Régional concerné pour homologation. Un état des primes distribuées devra être joint à chaque état de résultat</small>			

- 1 - Inscrire avec exactitude les renseignements caractérisant l'épreuve
- 2 – Ecrire très lisiblement

Extrait du livret de Formation de Loïc LEVREL

**TABLEAU DONNANT LE NOMBRE DE TOURS A EFFECTUER
A PARTIR DES TEMPS AUX TOURS REALISES**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
0:03:30	0:07:00	0:10:30	0:14:00	0:17:30	0:21:00	0:24:30	0:28:00	0:31:30	0:35:00	0:38:30	0:42:00	0:45:30	0:49:00	0:52:30	0:56:00	0:59:30
0:03:45	0:07:30	0:11:15	0:15:00	0:18:45	0:22:30	0:26:15	0:30:00	0:33:45	0:37:30	0:41:15	0:45:00	0:48:45	0:52:30	0:56:15	1:00:00	
0:04:00	0:08:00	0:12:00	0:16:00	0:20:00	0:24:00	0:28:00	0:32:00	0:36:00	0:40:00	0:44:00	0:48:00	0:52:00	0:56:00	1:00:00		
0:04:15	0:08:30	0:12:45	0:17:00	0:21:15	0:25:30	0:29:45	0:34:00	0:38:15	0:42:30	0:46:45	0:51:00	0:55:15	0:59:30			
0:04:30	0:09:00	0:13:30	0:18:00	0:22:30	0:27:00	0:31:30	0:36:00	0:40:30	0:45:00	0:49:30	0:54:00	0:58:30				
0:04:45	0:09:30	0:14:15	0:19:00	0:23:45	0:28:30	0:33:15	0:38:00	0:42:45	0:47:30	0:52:15	0:57:00	1:01:45				
0:05:00	0:10:00	0:15:00	0:20:00	0:25:00	0:30:00	0:35:00	0:40:00	0:45:00	0:50:00	0:55:00	1:00:00					
0:05:15	0:10:30	0:15:45	0:21:00	0:26:15	0:31:30	0:36:45	0:42:00	0:47:15	0:52:30	0:57:45	1:03:00					
0:05:30	0:11:00	0:16:30	0:22:00	0:27:30	0:33:00	0:38:30	0:44:00	0:49:30	0:55:00	1:00:30						
0:05:45	0:11:30	0:17:15	0:23:00	0:28:45	0:34:30	0:40:15	0:46:00	0:51:45	0:57:30	1:03:15						
0:06:00	0:12:00	0:18:00	0:24:00	0:30:00	0:36:00	0:42:00	0:48:00	0:54:00	1:00:00							
0:06:15	0:12:30	0:18:45	0:25:00	0:31:15	0:37:30	0:43:45	0:50:00	0:56:15	1:02:30							
0:06:30	0:13:00	0:19:30	0:26:00	0:32:30	0:39:00	0:45:30	0:52:00	0:58:30								
0:06:45	0:13:30	0:20:15	0:27:00	0:33:45	0:40:30	0:47:15	0:54:00	1:00:45								
0:07:00	0:14:00	0:21:00	0:28:00	0:35:00	0:42:00	0:49:00	0:56:00	1:03:00								
0:07:15	0:14:30	0:21:45	0:29:00	0:36:15	0:43:30	0:50:45	0:58:00									
0:07:30	0:15:00	0:22:30	0:30:00	0:37:30	0:45:00	0:52:30	1:00:00									
0:07:45	0:15:30	0:23:15	0:31:00	0:38:45	0:46:30	0:54:15	1:02:00									
0:08:00	0:16:00	0:24:00	0:32:00	0:40:00	0:48:00	0:56:00	1:04:00									
0:08:15	0:16:30	0:24:45	0:33:00	0:41:15	0:49:30	0:57:45										
0:08:30	0:17:00	0:25:30	0:34:00	0:42:30	0:51:00	0:59:30										
0:08:45	0:17:30	0:26:15	0:35:00	0:43:45	0:52:30	1:01:15										
0:09:00	0:18:00	0:27:00	0:36:00	0:45:00	0:54:00	1:03:00										
0:09:15	0:18:30	0:27:45	0:37:00	0:46:15	0:55:30	1:04:45										
0:09:30	0:19:00	0:28:30	0:38:00	0:47:30	0:57:00											
0:09:45	0:19:30	0:29:15	0:39:00	0:48:45	0:58:30											
0:10:00	0:20:00	0:30:00	0:40:00	0:50:00	1:00:00											
0:10:15	0:20:30	0:30:45	0:41:00	0:51:15	1:01:30											
0:10:30	0:21:00	0:31:30	0:42:00	0:52:30	1:03:00											
0:10:45	0:21:30	0:32:15	0:43:00	0:53:45	1:04:30											
0:11:00	0:22:00	0:33:00	0:44:00	0:55:00	1:06:00											

CYCLO-CROSS

Extrait du livret de formation de chronométreur de Gérard TISSERAND